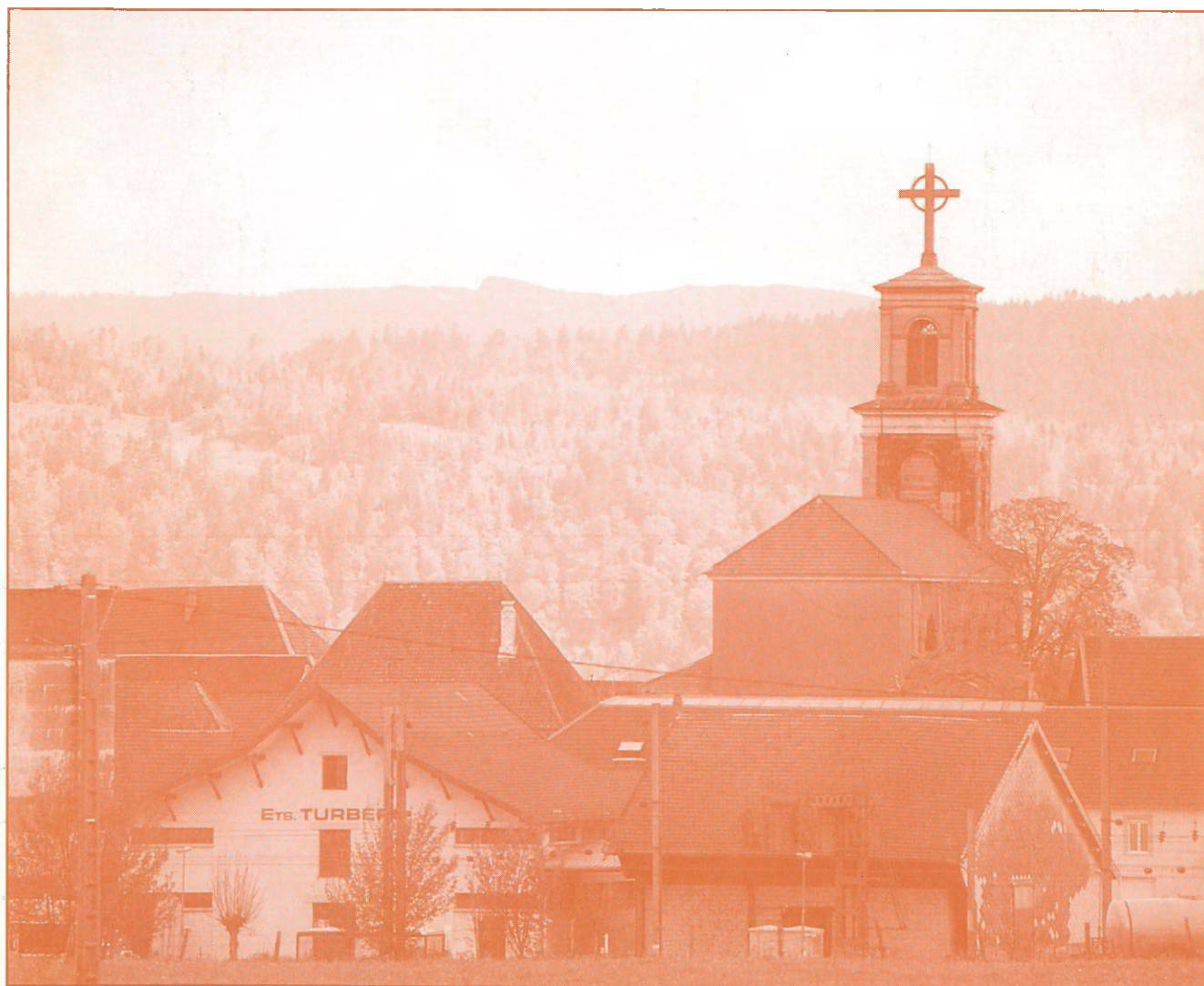


FRASNE

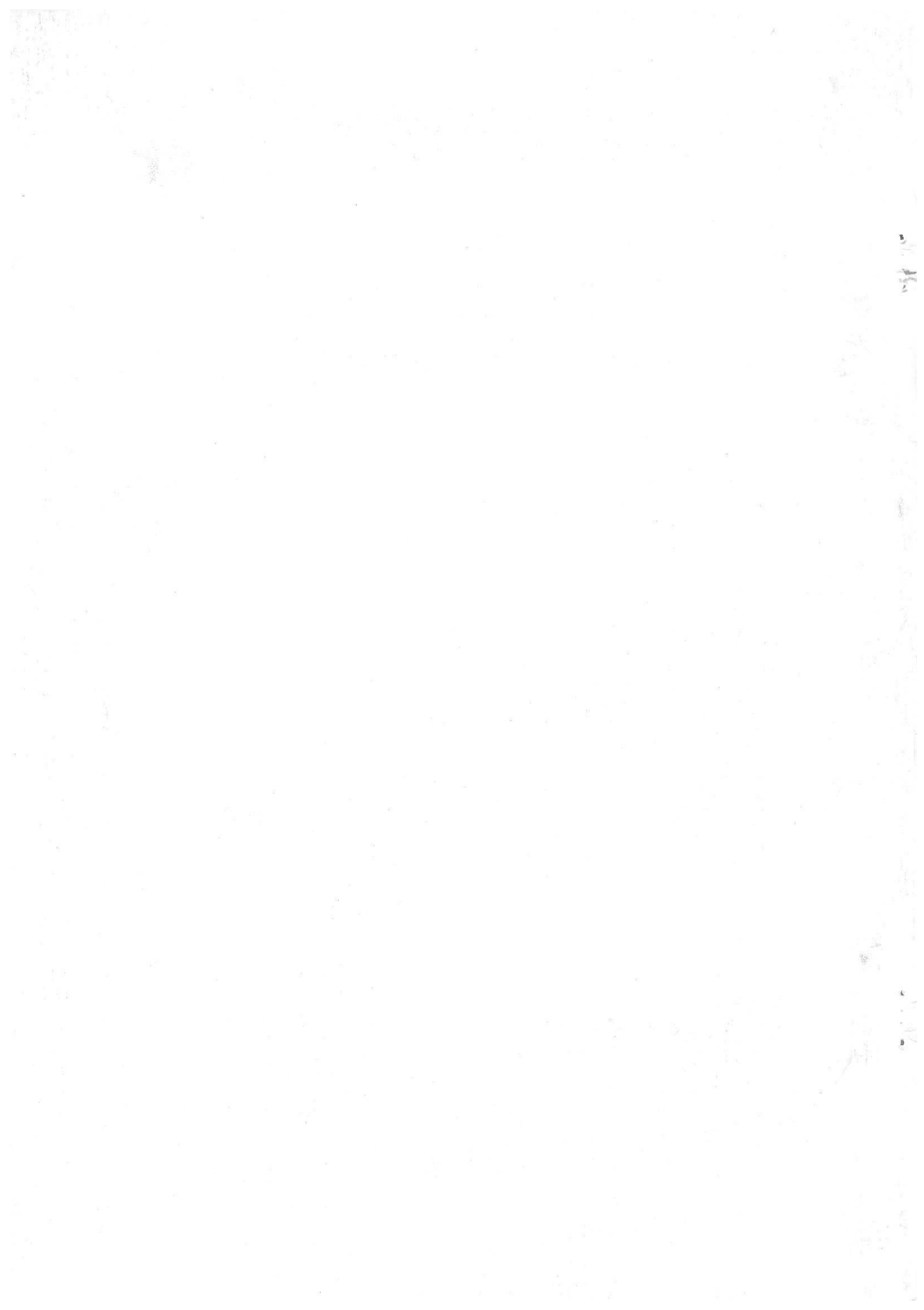
Notre Village

BULLETIN MUNICIPAL



N°17

Mai 1996



Le Mot du Maire

Bulletin d'information, trait d'union entre les élus, les associations et la population, reflet de la vie de la commune, voici le n° 17 de notre publication locale *FRASNE, NOTRE VILLAGE*.

Je remercie tous ceux et celles qui ont contribué à la parution de cette nouvelle édition. Grâce aux compte-rendus, aux réflexions proposées, le bulletin municipal est un moyen privilégié pour maintenir le contact, mais il n'est pas le seul !

Sachez que l'équipe municipale est toujours disponible, à votre écoute, et sensible à vos observations et à vos questions.

Je vous invite donc à lire ces pages qui vous concernent, en tant qu'habitants de Frasne, c'est-à-dire acteurs, et pas seulement spectateurs.

Mais auparavant, je voudrais faire le point sur les sujets prioritaires traités par le Conseil Municipal depuis le dernier bulletin.

Les IMPOTS LOCAUX

Nous avons eu à nous prononcer sur les impôts locaux ; une hausse était inévitable.

Cependant, conscients des problèmes économiques actuels, et des difficultés financières qui en résultent, le Conseil Municipal a adopté volontairement une prudence logique : l'augmentation globale est limitée à 3 %, ce qui situe Frasne en-dessous de la moyenne départementale : situation transitoire - espérant que nous aurons des jours meilleurs pour rattraper le retard. Les finances communales sont saines, mais pour maintenir l'équilibre, nous devons être vigilants sur le fonctionnement et rigoureux dans notre démarche.... et j'ajouterai - créatifs - car il n'est pas question d'abandonner nos projets.

Le LIFE (L'Instrument Financier pour l' Environnement)

ou programme européen pour la réhabilitation des milieux naturels, plus particulièrement dans la vallée du Drugeon : la gestion des lieux humides.

Nous devons nous déterminer prochainement sur notre action :

- soit FRASNE travaille d'après le programme LIFE (alors attention à nos forêts !)
- soit FRASNE continue à travailler, comme par le passé, avec sa réserve naturelle volontaire.

Quelle que soit la solution retenue, il nous faut obtenir d'abord de retirer des territoires classés la Z.A.C (Zone d'Aménagement Concerté) et la Z.I. (Zone Industrielle), afin de ne pas gêner le développement des activités économiques.

Des démarches sont en cours, mais à l'heure actuelle, nous n'avons pas de réponse des autorités concernées.

L'ASSAINISSEMENT

Ce projet, à l'étude depuis plusieurs années, verra le jour en 1996, il est obligatoire pour 2005. Là encore, se pose la question du développement du village et le Conseil Municipal étudie de près 2 solutions possibles :

- création d'une station d'épuration sur le DRUGEON (mais le Drugeon est un milieu récepteur très fragile et son débit d'eau en période d'étiage est faible).
- jonction avec la station d'épuration de Pontarlier.

En aucun cas, le développement économique ne doit être pénalisé, voire bloqué, par une unité trop petite.

Le Syndicat Intercommunal a accepté la compétence des communes « Assainissement ». Il doit en assurer le fonctionnement quels que soient les besoins.

La SECURITE

La sécurité est notre préoccupation constante.

En dehors des aménagements et des travaux décidés par le conseil municipal, elle dépend aussi, et surtout, du comportement de chacun d'entre nous.

J'en appelle en particulier aux parents, pour qu'ils fassent respecter le code de la route à nos jeunes cyclistes et motocyclistes.... et piétons.

Le parking de l'église étant terminé, c'est plus de 120 places qui ont été créées, avec le parking de la Poste et la Place du Marché.

Ainsi, les piétons retrouveront les trottoirs !

La création d'une zone bleue est à l'étude.

Je voudrais conclure sur une note optimiste.

Vous avez certainement remarqué l'aménagement d'espaces « jardin » aux entrées du village, par Bonnevaux, Champagnole et Courvières.

Nous espérons voir bientôt des fleurs

à vos fenêtres, à vos balcons, dans vos jardins

**D'avance, nous vous remercions de contribuer à l'amélioration du cadre de vie de
FRASNE, NOTRE VILLAGE.**

Le Maire,

Jacques NICOLET.

EXTRAITS DE COMPTE-RENDUS

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la réunion du 10 novembre 1995

2) - ZONE D'ACTIVITE CONCERTEE

Le conseil municipal décide de confier l'étude de la ZAC à la D.D.E. conjointement avec la SEDD.

2 études sont nécessaires - étude d'impact
- étude de sol

L'étude d'impact a été suivie par la SEDD qui a fait établir un devis par deux cabinets :

* l'APIEU..... 37 500 F

* Cabinet REILE 127 900 F

tous deux demandent un délai de 2 mois.

Le conseil est favorable pour retenir l'APIEU qui effectuera donc l'étude d'impact ; l'étude de sol sera suivie par la DDE.

Le conseil donne délégation à la commission ZAC pour prendre une décision sur la meilleure proposition faite pour cette étude.

3) - THEATRE - DEMANDE DES NUITS DE JOUX

Le Centre d'Animation du Haut-Doubs, dans le cadre de l'animation culturelle en milieu rural, propose de jouer dans la salle des fêtes « *L'annonce faite à Marie* », de Paul Claudel.

Le spectacle coûte 30 000 F, le CAHD demande une subvention de 5 000 F le reste étant payé par les entrées : 80 F / adulte - 50 F / enfant.

Le commune doit prendre en charge toute l'installation nécessaire, montage - démontage, ainsi que le casse-croûte de la troupe. La date fixée serait le mardi 23 janvier 96.

Le conseil n'est pas favorable à ce projet vu l'importance du coût. Il fait remarquer que les deux troupes de théâtre de Frasne ne bénéficient pas de subvention communale.

4) - BATIMENT-RELAIS

Deux demandes d'installation ont été déposées auprès du maire.

La commune n'ayant rien à proposer, le maire demande au conseil s'il est d'accord de lancer une étude de création d'un bâtiment relais dans la zone artisanale (terrain situé entre les Ets Honsel et le bâtiment Raguin).

Le bâtiment pourrait être conçu en trois parties, soit vendues, soit louées, la 3^e à mettre à disposition en bâtiment relais.

Le conseil accepte que cette étude soit lancée.

5) - ASSAINISSEMENT - ETUDE DE REFECTION DE NOTRE STATION

Le maire rappelle au conseil municipal le projet de création d'une station d'épuration sur le syndicat intercommunal du Plateau de Frasne. Le coût de ce projet s'élève à 18 millions de francs dont 30 à 40 % seraient supportés par la commune de Frasne (subvention 80 %)

Le lieu d'implantation de cette future station d'épuration provoque des réticences du conseil municipal.

- le site est près de la nappe d'eau, à 200 m de la station de pompage

- rejet dans le Dugeon.

Il charge le Président du Syndicat des Eaux de prendre toutes les mesures de précaution et de garantie.

Le maire propose au conseil municipal d'étudier la remise aux normes de notre station, certains secteurs de notre réseau étant à reprendre en séparatif et d'autres étant à créer.

Le conseil municipal donne son accord et autorise le maire à contacter M. Bouveret du SATESE pour étudier ce projet en collaboration avec les services compétents.

6) - LOTISSEMENT DE LA CHAPELLE

Cette question sera traitée dans le dossier Urbanisme.

Le maire fait part du compte-rendu de la DDE sur la traversée de Frasne et sur les divers aménagements à réaliser dans le village, pour la sécurité.

Il y a lieu d'étudier ce compte-rendu pour juger des priorités et déposer un dossier de demande de subvention. Les commissions suivantes sont chargées de ce travail « travaux - voirie - sécurité, cadre de vie ».

7) - ROLET Didier - Tribunal administratif

M. Didier ROLET conteste la redevance de branchement à l'égoût et assigne la commune au tribunal administratif malgré les justificatifs produits : délibérations du conseil municipal, devis...

Le Maire a demandé des renseignements pour avis et attend les réponses pour contacter un avocat.

8) - DEVIS PESENTI Jean-Baptiste

Travaux à Cessay : le devis s'élève à 3 000 F pour consolider la voûte et 1 500 F pour ouvrir une porte à l'arrière du bâtiment.

Le conseil donne un avis favorable à la réalisation de ces travaux.

Parking église : pour la création de la murette le long de la Rue des Marrionniers et le renforcement de l'angle du mur : le devis s'élève à 17 615 F HT

Le conseil est favorable pour renforcer l'angle du mur en priorité.

9) - COMPTE RENDU CONSEILS D'ECOLES

Ecole Primaire :

Pour information : arboretum : la subvention Yves Rocher est versée par l'intermédiaire du GICEF.

La subvention communale par élève sera reconduite sur la base de l'année précédente. Il est envisagé pour 1996 de verser un crédit global aux écoles qui disposeront de cette somme d'argent dont elles rendront compte en fin d'année scolaire.

Avis favorable du Conseil.

Matériel informatique vétuste : renouvellement à prévoir.

Classe d'adaptation : une rencontre avec le conseil de parents d'élèves, l'institutrice et la commission scolaire est prévue.

Ecole maternelle : demande d'achat d'un escabeau : accordé - remerciements des enfants pour le train installé dans la cour.

10) - URBANISME

Déclarations de travaux :

Mme Fournol pour le changement de toiture : toit actuellement recouvert de tôle, pour de la tuile

M. Sylvain Marmier pour la pose d'une fenêtre et d'une porte sur un appentis.

Lotissement La Chapelle : suite à la décision d'étudier un règlement pour les 2^e et 3^e tranches, des réunions ont eu lieu avec la D.D.E. et M. Benoit-Péquignet, architecte.

La proposition chiffrée par M. Benoit-Péquignet pour redessiner les tranches n° 2 et 3, établir un règlement, implanter les parcelles, dessertes routières et réseaux, déposer le permis de lotir, s'élève à 50 000 F HT.

Le conseil accepte cette proposition.

11) - DEPOTS DES DOSSIERS - DEMANDE DE SUBVENTION

Pour la création d'un camping à Cessay

projet chiffré par la DDE pour un montant de 570 000 F

4) - RESPONSABILITE : neige sur les toits

Suite à la séance de novembre, le maire a pris des renseignements auprès des maires de communes dans notre situation (telles que Métabief, Les Hôpitaux Neufs, Levier, etc...). Aucune mairie n'a pris d'arrêté imposant la pose de pare-neige sur les toits. D'après les textes de loi évoqués, il apparaît que la commune n'a pas besoin de prendre un arrêté obligeant les propriétaires à cela, ceux-ci étant responsables des chutes de neige des toits s'ils ne sont pas équipés de dispositifs de protection, notamment en bordure de la voie publique.

Le conseil municipal demande que soit inséré, dans le bulletin municipal, un article informant la population à ce sujet.

5) - URBANISME

La commission « Urbanisme » n'a pas eu à se réunir, n'ayant pas de dossier de permis de construire à étudier.

Cependant, le conseil municipal est informé de déclarations de travaux déposées et actuellement instruites à la D.D.E.

- déclarations de travaux suivantes déposées par :

* M. Brutillot pour une véranda

* M. Ory pour une véranda

* Mme Nicod Alphonse pour une véranda

* M. Marmier Alain pour une talvanne en bois

* M. Rouget André pour la réduction d'une porte (ancienne porte de garage)

6) - RESERVE NATURELLE - NATURA 2000

Le conseil municipal prend connaissance d'une lettre de M. René MARS, du Conseil Régional, adressée aux associations de pêche et chasse, aux maires, attirant l'attention sur la création de nouvelles zones de protection paysage, espaces naturels européens (Z.I.C.O., Z.C.S.) entraînant des contraintes au niveau économique, agricole, touristique... Ces zones sont baptisées NATURA 2000

8) - COMMISSION »SCOLAIRE «

* Ecole maternelle : *effectif prévu pour 96 : 90 enfants à partir de 2 ans et 8 mois,
*demande pour la rénovation de la cabane dans la cour,
*demande de report de la subvention pour 96 qui est actuellement de 185 F par élève pour les fournitures scolaires et Noël,
*demande d'ouverture d'un portillon dans la barrière côté Landry afin de récupérer les ballons.

* Ecole primaire : * effectif classe d'adaptation de Mme DION : 33 élèves dont 3 de l'extérieur

Une demande d'ouverture de classe d'adaptation a été déposée par le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Bulle, Bannans, Bouverans, Dompiere les T., La Rivière D.

* Collège : Actuellement, la commune perçoit du Conseil Général une participation annuelle de 8 000 F pour la mise à disposition des salles de sport et vestiaires. Celle-ci est calculée sur le nombre d'élèves et ne tient pas compte des conditions climatiques entraînant une dépense importante en chauffage. Le conseil municipal demande à revoir le montant de cette participation.

9) - DEMANDE DU COLLEGE SAINT-JOSEPH

Le Collège Saint-Joseph de Levier où 3 enfants de Frasné sont scolarisés, sollicite la commune pour participer au financement d'un voyage à Guemesey coûtant 1 400 F / enfant.

Le conseil municipal n'est pas favorable, étant entendu que la commune ne finance pas les voyages pour les élèves du collège de Frasné.

10) - DEMANDE DE CREATION DE RUE ou IMPASSE

Les riverains de l'impasse allant du chalet à la maison Lépeule Robert souhaitent que soit donné un nom à cette rue et proposent « l'Impasse du Chalet ».

Le Conseil est d'accord.

11) - PANNEAU Z.A.C. LIEUDIT « LES BRESSEUX »

Il est décidé que la future ZAC située entre le Chemin du Suchal et la Rue du Lhotaud serait appelée « ZAC des PRÉS BRESSEUX » (lieudit cadastral).

Pour la réfection du mur du cimetière :
projet chiffré par la DDE pour un montant de 600 000 F

Avis favorable

12) - NEIGE SUR LES TOITS

Des renseignements ont été pris sur la législation concernant la responsabilité de la commune en cas d'accident suite à la chute de neige des toits sur la voie publique.

Il semble nécessaire que le Maire prenne un arrêté obligeant les toits à risque à être équipés de pare-neige.

D'autres renseignements sont à prendre en se rapprochant des mairies qui appliquent déjà cette réglementation.

13) - VENTE DE BOIS 1995

Un tableau récapitulatif est distribué.

Produit global : 1 623 760 F (frais de bûcheronnage et débardage à déduire : 45 500 F)

14) - ACHAT DE MATERIEL

Comme suite à la décision prise à la dernière séance du conseil municipal, le photocopieur a été acheté auprès de TELEMATIQUE Service pour un prix de 48 500 F HT l'ordinateur, également auprès de TELEMATIQUE Service pour la somme de 14 900 F HT 2 imprimantes ont été achetées chez SURCOUF au prix de 1 040 F l'unité.

15) - QUESTIONS DIVERSES

GAEC Barthod-Pelletier demande l'autorisation de traversée de route pour des travaux : accord

Fermeture de la Caisse d'Epargne

La Caisse d'Epargne a fermé son bureau de Frasne et demande l'autorisation d'installer un guichet mobile chaque semaine, Place Girod.



Compte-rendu de la réunion du 8 décembre 1995

2) - DEMANDE DES ETS HONSEL

Les Ets HONSEL souhaitent agrandir leur bâtiment et demandent à la commune de réaliser l'extension des locaux administratifs de 100 m² pour un coût prévisionnel de 500 000 F, dans les mêmes conditions que la 1ère opération : financement des travaux par l'ouverture d'une ligne de crédit puis crédit-bail sur 12 ans du coût réel des travaux, déduction faite des subventions.

3) - DEMANDE DES ETS HONSEL

Les Ets HONSEL souhaitent agrandir leur bâtiment et demandent à la commune de réaliser l'extension des locaux administratifs de 100 m² pour un coût prévisionnel de 500 000 F, dans les mêmes conditions que la 1ère opération : financement des travaux par l'ouverture d'une ligne de crédit puis crédit-bail sur 12 ans du coût réel des travaux, déduction faite des subventions.

4) - RENCONTRE AVEC LA CAISSE D'EPARGNE

La commune ayant été prévenue très tardivement de la fermeture de l'agence de Frasne, il était normal que la Direction vienne rencontrer les élus (le maire et les commissions « développement économique » et « cadre de vie » pour expliquer cette décision.

Il a été décidé de maintenir un service hebdomadaire par le passage d'un camion le vendredi, à partir du mois de mars ; néanmoins, jusqu'au 28 février, le conseil municipal autorise le camion à stationner le mercredi mais regrette que cette décision n'ait pas été prise dans la concertation.

La redevance demandée sera la même que pour les camions (outillage, etc...), soit 300 F.

12) - QUESTIONS DIVERSES

a) Commission « Cadre de Vie » : cette commission, après réflexion sur les illuminations dans le village pour les fêtes de fin d'année, informe le conseil municipal qu'elle a engagé la somme de 15 000 F pour des illuminations qui seront posées dans la Grande Rue et réalisées par MM. Hervé MASSON et Gilles GUYOT.

Le conseil municipal est d'accord pour reconduire cette action sur plusieurs années.

b) Syndicat Intercommunal du Plateau de Frasne : rapport de la réunion du 7/12/95
Rappel des programmes LIFE et ACNAT.

Ils doivent être intégralement financés hors syndicat par les fonds européens.

Besoin de création d'une cellule technique pour mener à bien ce dossier ainsi que le dossier d'assainissement par l'embauche d'un permanent dont le poste est financé par l'Agence de l'Eau à 50 % et par les communes, selon leurs compétences, pour le solde.

* frais de gestion	: 10 F / habitant
* assainissement	: 10 F / habitant
* réhabilitation rivière	: 5 F / habitant
* réhabilitation zones humides	: 5 F / habitant

Le principe de répartition sera voté tous les ans.

Une question se pose au sein du conseil municipal : la réhabilitation des tourbières doit-elle être une priorité pour notre commune ? Le maire souhaite que chaque conseiller y réfléchisse afin d'en débattre le mois prochain.

j) Affaire Rolet / Mairie : Me Bruno COPPI a été choisi pour défendre la commune.

k) Halte-garderie : la commune s'engage à ne pas dépasser la somme prévue initialement soit l'équivalent de ce qu'elle attribue à l'Association Familles Rurales pour le centre de loisirs : 18 000 F en 1995, quels que soient les coûts de fonctionnement de la halte-garderie.

D'autre part, cette subvention sera remise en cause tous les ans.



Compte-rendu de la réunion du 18 janvier 1996

2) - DÉPARTEMENTALISATION DU CORPS DE SAPEURS-POMPIERS (avant la date officielle de 1999)

Jusqu'à présent, le Corps est à la charge de la commune. Avec la départementalisation, la gestion du Corps sera à la charge du Département. Cette participation reste à déterminer et selon son montant, la Commune aura intérêt - ou non - à accepter la départementalisation. Le renouvellement du matériel, l'entretien des véhicules, ainsi que les vacations des pompiers seront alors pris en charge par le Département.

3) - BATIMENT- RELAIS

Au mois de novembre 95, le Conseil Municipal avait accepté l'idée d'étudier la création d'un bâtiment-relais en zone artisanale ; ce bâtiment serait partagé entre trois partenaires : deux artisans et la Commune et serait implanté face à l'usine CEBE, perpendiculairement à la route. Coût approximatif des travaux : 900 000 F, soit 300 000 F par atelier. Chaque artisan achèterait comptant sa propre partie, et un règlement de co-propriété devrait être établi. Les suppléments de construction relatifs à l'activité de chacun seront pris en compte individuellement. Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité à la poursuite de cette étude.

6) - URBANISME

Demande de - M. ORY pour la construction d'un garage sur la parcelle achetée dernièrement
- M. CHANEY pour la construction d'une maison d'habitation au Lotissement « La Chapelle »
- M. VUITTON pour la démolition de son ancien garage et reconstruction après achat d'une petite parcelle de terrain communal. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande sous condition de ne pas emplanter de haie en bordure de route, afin de ne pas gêner la visibilité.

7) - TRAVAUX

Au Centre d'Accueil : entretien des chambres : peinture, moquette... Arrivée d'air dans la cuisine, robinetterie... Ces travaux seront confiés au maximum aux employés communaux.

Au Groupe Scolaire X. Marmier : mise aux normes en ce qui concerne la sécurité. M. Vannoz doit établir un devis. Ces travaux sont subventionnés à 30 %.

Au pavillon des instituteurs : création d'une cheminée.

8) - BOIS ET FORETS

Travaux ONF pour l'année 96 : travaux sylvicoles (nettoyage, dégagement de petites plantations, semis...) pour un montant de 80 000 F. Les travaux demandés pour la route forestière dans le Bois des Auges sont reportés en 1997.

Proposition de Mme LESCLACHE de vendre à la Commune deux petites parcelles : l'une située vers Bonnevaux et l'autre, sur le Chemin du Suchal. Ces deux parcelles (de 1ha 45 a 40 ca et de 48 a 77 ca) sont estimées par l'ONF à 70 000 F.

Le Conseil Municipal accepte les travaux prévus et de discuter l'achat de ces deux parcelles.

11) - DÉNOMINATION DE LA RUE DU PARKING DE L'ÉGLISE

Le Conseil Municipal accepte la proposition de « *Rue du Vieux Sentier* ».

12) - DEMANDE DE Melle SOPHIE RAVIER pour créer un club d'accordéon à Frasne. Cet instrument n'étant pas enseigné à l'école de musique, le Conseil Municipal donne son accord à Melle RAVIER en souhaitant une collaboration avec l'école de musique.

13) - Z.A.C : le cabinet d'études SOLETCO a été choisi : devis 75 000 F

16) - JUMELAGE FRASNE - BRAN village roumain, dans un but essentiellement humanitaire.

Plusieurs jeunes agriculteurs roumains devraient venir à Frasne cet automne afin d'étudier nos méthodes de travail, dans le but de créer une coopérative laitière dans leur village. L'Association Frasne-Douroula sera sollicitée pour superviser l'organisation. Un camion devrait partir du Jura, au printemps prochain, à destination de BRAN, et nous pourrions profiter de cette occasion pour envoyer les médicaments, livres, du matériel scolaire et agricole, des vêtements...

9) - CLASSE ADAPTATION R.P.I. : lettre adressée par Mme DION et le Groupe Scolaire X. MARMIER à l'Inspection d'Académie sur la nécessité de créer une classe d'adaptation au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal Bannans-Bouverans-Bulle-Dompierre les T.- La Rivière D.

0) - REGISTRES D'ÉTAT CIVIL : ils sont en très mauvais état ; il serait judicieux de les restaurer en les faisant relier. Le Conseil Municipal donne un avis favorable, ces registres étant la mémoire de la commune.



Compte-rendu de la réunion du 9 février 1996

-BÂTIMENT- RELAIS

Le dossier se poursuit. Une promesse de vente sera signée devant notaire, assortie d'un dédit environ 30 % du coût de la construction. Un règlement de copropriété sera établi.

3) - Z. A. C. : coût prévisionnel

L'étude prévisionnelle devait porter sur l'ensemble de la zone concernée, soit 27 ha. Or, la S.E.D.D. (Société d'Équipement Du Doubs) n'a demandé une étude d'impact que sur 7 ha et non sur 27 ha, ce qui passe le coût de cette étude à 50 000 F HT.

Le Conseil décide de travailler sur l'ensemble de la zone (27 ha) pour ce qui concerne les études de sol, d'impact et le plan d'aménagement d'ensemble de la zone, ce qui représente un coût prévisionnel de 436 750 F.

4) - RÉSERVE NATURELLE

Compte-rendu de la réunion du 1er février 96 avec M. Patrick GURY du C.P.I.E. (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement) de Bonnevaux.

La réserve naturelle de Frasne n'étant pas répertoriée au niveau national, elle n'est pas connue et ne bénéficie donc pas de l'attrait touristique qu'elle devrait avoir ; d'où la proposition de créer une association affiliée à l'Association Nationale des Réserves Naturelles de France, afin d'avoir la maîtrise de ce territoire et de s'inscrire au fichier national des réserves naturelles.

Quelques travaux seraient nécessaires : bornage de la réserve par des panneaux informatifs, rénovation du parcours-santé en relation avec la réserve.

Le Maire propose une rencontre avec M. GURY et tout le Conseil Municipal ; cette rencontre pourrait être ouverte aux personnes hors conseil.

5) - ÉCOLE PRIMAIRE

La commission « Scolaire » a rencontré les enseignants pour préparer le Conseil d'École.

- L'attribution, pour les fournitures scolaires, de 280 F / enfant doit-elle prendre la classe d'adaptation sur les mêmes bases ? Dans l'affirmative, cela ferait 2 X 280 F / élève.
- Lors du passage de la commission de Sécurité, il avait été mentionné les risques de laisser un grenier très encombré. Le nécessaire a été fait par les employés.
- Les travaux de mise en sécurité vont se réaliser.
- Prévisions d'effectifs pour le rentrée 96 : 155 élèves.

Souhaits des enseignants :

- demande d'attribution d'une provision de 800 F pour les frais d'affranchissement (obligation de timbrer les courriers administratifs)
- demande d'une machine à écrire à mémoire, car celle donnée par la Mairie ne fonctionne pas.
- demande de pose de rideaux dans la bibliothèque.
- peinture dans salle de classe.

La commission « Scolaire » devra se réunir pour donner suite.

6) - SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Deux de ses représentants ont rencontré la commission « Animation » afin d'évoquer les points suivants :

Vol du piano : le matériel appartenant à l'école de musique étant volé dans un local communal, sans effraction, l'assurance ne répond pas. Il sera nécessaire de revoir la police d'assurance de tout le matériel de l'école.

Classe d'accordéon : la Société craint une baisse de ses effectifs suite à cette création. Le Président a pris contact avec Melle RAVIER.

Souhaits :

- Financement de nouveaux instruments : la société de musique doit acquérir un nouveau piano et demande à la Commune d'en régler la facture qui sera remboursée sur 5 ans. Achat prévu d'une timbale et d'une grosse caisse : la Commune ne pouvant financer ce matériel cette année, elle recommande de le louer. Une réflexion doit être menée, sur les subventions, ou prêt sans intérêt ?...
- Salle de répétition : elle devient trop exiguë. Il serait peut-être nécessaire de prévoir, à long terme, une salle culturelle, éventuellement en partenariat avec d'autres associations.

Le Maire signale que M. Jean-Marc GUINCHARD souhaite le rencontrer.

7) - COMITÉ DE GESTION U.F.C.V. - CENTRE AÉRÉ - HALTE-GARDERIE

Compte-rendu de la réunion du 24 janvier dernier :

- Bilan moral et financier 95 - budget prévisionnel 96 - projets jusqu'en 98 - programme travaux et rénovation.
- Projet d'animation enfance et petite enfance : d'un commun accord, les animations seront assurées, dans le cadre de l'Antenne Locale d'Animation, qui regroupe l'Association « Familles Rurales » et l'U.F.C.V. Une étude des aménagements pour la halte-garderie sera faite, et financée par la Commune avec une subvention de 60 % de la Caisse d'Allocations Familiales, après signature du Contrat-Enfance.

Une réunion sera organisée auprès des assistantes maternelles agréées, afin de leur expliquer le fonctionnement de la halte-garderie.

8) - S. I. A.D.E.T.

Compte-rendu de l'assemblée générale du 31.01.96

- les animations prévues pour les vacances de février sont à communiquer au SIADET afin de pouvoir éditer un programme dans lequel seront insérées les adresses des hôtels et des restaurants de toutes les communes du SIADET.
- A l'occasion du Championnat du Monde de chiens de piste, l'ancien président du SIADET, Claude DOLE, s'était engagé auprès du club canin de Pontarlier à financer les navettes entre Levier (lieu de départ des épreuves) et les sites de pistage. Après devis auprès des autocars Jeanneret, la dépense s'élève à 7 600 F.
- D'autre part, le SIADET a été subventionné pendant les trois premières années de son existence ; cette année, nous devons faire face à une nécessaire augmentation du budget, éventuellement par le biais d'une augmentation de la cotisation communale qui était de 8 F / habitant jusqu'à présent.
- Le SIADET devra faire des recherches de financement.

9) - URBANISME

- Déclaration de travaux de M. Jean-Paul JACQUIN pour l'aménagement de combles.

11) - COMMISSION « SÉCURITÉ »

Compte-rendu :

- Après s'être rendue sur place, la commission propose la pose de 2 balises dans la Rue des Seignes, afin de laisser la Rue des Droseras prioritaire.
- La signalisation du parking du Restaurant du Centre pourrait se faire sur le poteau de la D.D.E.

Avis favorable.

- Une réflexion sera menée sur les stationnements Rue des Droséras.

12) - COMMISSION « ÉLECTRICITÉ »

Remplacement de deux lampes Rue des Ateliers par deux lampes au sodium. Les deux lampes remplacées seront réutilisées à la porcherie et sur un candélabre vers les maisons Renaud - Salvi.

Avis favorable.

13) - ACHAT DE MATÉRIEL POUR LES EMPLOYÉS

Le Maire propose d'allouer un crédit de 10 000 F pour l'acquisition de petit matériel (poste à souder, perceuse sans fil, voire aspirateur école primaire). Avis favorable.

Une réflexion sera menée pour l'achat d'une épareuse.

14) - AMENAGEMENTS DE CARREFOURS

Le Maire propose de mener une étude plus poussée avec la D.D.E. pour l'aménagement des carrefours:

* Rue Patet avec Rue de la Fontaine Saint Pierre

* Rue de la Gare avec la Grande Rue à la hauteur de la maison GUYOT.

15) - QUESTIONS DIVERSES

- La médaille d'argent d'honneur départementale a été attribuée à M. Lucien BÔLE pour 24 années passées au service de la Commune ; elle lui sera remise le jour de l'inauguration de l'Unité de Vie.
- Contrôle des chaufferies : nécessité d'établir un cahier des charges et de soumissionner en incluant le ramonage.

Compte-rendu de la réunion du 14 mars 1996

2) - BÂTIMENT- RELAIS

La rencontre avec le notaire a permis d'étudier deux solutions : la promesse de vente ou la vente à terme.

La solution de la vente à terme sera sans doute retenue, soit 5 % pour la réservation - attestation de prêt - caution de la banque pour un versement de 100 000 F en cas de dédit.

Le Maire informe le conseil municipal qu'un partenaire vient de se désister.

Le permis de construire va être déposé cependant pour les 3 cellules et l'appel d'offres sera lancé pour réaliser 2 cellules seulement.

Les travaux devraient commencer en mai pour s'achever fin août.

Il est précisé que la valeur de construction de chaque cellule ne devra pas dépasser 350 000 F.

3) - CESSAY : REGLEMENT DES TRAVAUX

Le maire rappelle au conseil municipal les difficultés rencontrées avec le maître d'oeuvre désigné, M. Claude DOLE, dans le suivi du dossier de restauration de la Ferme de Cessay.

Il précise également que les entreprises, de ce fait, n'ont pas été payées du solde.

Pour suppléer aux défaillances du maître d'oeuvre, le maire propose d'établir les décomptes et les certificats de paiement et de ne pas payer le solde des honoraires de M. DOLE.

4) - CENTRE DE SECOURS - DEPARTEMENTALISATION

Les résultats du rapport détaillé sur notre centre de secours par les services du Département ont été remis au Maire. Constat : notre Centre n'est pas suffisamment équipé par rapport aux services demandés. Une première estimation pour notre participation s'élève à 243 500 F par an. Après concertation, la participation demandée par le Département se monte à 195 000 F par an.

Le Maire demande au Conseil de se prononcer sur la départementalisation, sachant que si l'on repousse l'échéance, la Commune devra mettre aux normes l'équipement du Centre. Les responsables départementaux régleront entièrement le passif de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Le Maire propose de passer au vote à bulletin secret.

Oui à la départementalisation : 13

Non à la départementalisation : 3

5) - COMPTE RENDU AVEC M. GIRARD de la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES pour le Centre de Loisirs sans hébergement et la halte-garderie.

Le C. L. S. H., organisé par l'U.F.C.V., a fonctionné en accord avec l'Association Familles Rurales durant les vacances de février. En ce qui concerne le projet Halte-garderie, il est nécessaire de signer un « contrat-enfance » entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales.

Il est précisé que la halte-garderie accueillerait les enfants de 3 mois à 6 ans, à raison de 3 demi-journées par semaine.

En toute logique, il faut attendre les résultats d'une étude de besoins avant d'effectuer des travaux d'aménagement de la halte-garderie.

8) - BOIS

La Commune avait fait une offre pour l'acquisition de deux parcelles pour la somme de 70 000 F : accord des propriétaires.

9) - URBANISME

- Demande de modificatif de permis de construire déposée par M. François COMTE.
- Déclaration de travaux déposée par M. Gilbert MATHIEU ; pièces complémentaires demandées par la D.D.E.
- Déclaration de travaux déposée par M. Jean-Louis KOPP pour la pose d'une marquise au-dessus de la porte-balcon.
- Un rappel sera fait à Haut-Doubs Couverture pour les travaux en cours au 63 Grande Rue.
- Christian PETITE souhaite bâtir sa maison d'habitation sur la parcelle où est implantée l'entreprise. Il sera nécessaire de délimiter une parcelle.

- en contrepartie, le montant de la location de la salle sera ramené à 20 000 F par an.
 - Cette proposition doit être discutée au sein du comité des fêtes.
- * L'association Familles Rurales désire organiser une brocante le 5 juillet 96 pendant le marché, ajoutant ainsi une animation supplémentaire. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

5) - P. L. A. : Plan Local d'Animation

Le Plan Local d'Animation permet d'occuper les jeunes de 14 à 18 ans par diverses activités, encadrées par un animateur diplômé. A levier, cet animateur est employé par Familles Rurales ; il est rémunéré par le Conseil Général du Doubs, Jeunesse et Sports ainsi que par la commune de Levier.

6) - URBANISME.

- Permis de construire du bâtiment relais
- Achat de terrain par M. Jean-Pierre Vuitton : 1 a 13 ca au prix de 90 F le m² pour rénovation de son garage : création de deux pièces au-dessus du garage.
- Déclaration de travaux de M. Didier Marmier pour création d'une salle de jeux dans son grenier
- Déclaration de travaux de M. Robert Lambert, rue des Airelles, pour construction d'une murette
- Déclaration de travaux de M. Eric Pourcelot pour agrandissement de lucarnes en fenêtres
- Déclaration de travaux de M. Gilbert Mathieu : le maire informe le conseil qu'un courrier a été adressé à M. Mathieu afin qu'il justifie son inscription au registre des métiers.
- Demande de P. Petite pour créer un silo à copeaux derrière la caisserie, ainsi que l'installation d'un « ruban ».
- Proposition de vendre une parcelle du terrain Viennet de 8 m par 25 m environ à la Commune. Cette dernière fera une proposition.

7) - NATURA 2000

Réunion organisée par le Sous-Préfet et la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement), à Pontarlier, le vendredi 5 avril 96. Présentation du projet européen Natura 2000 aux maires des communes concernées.

La commune de Frasne adressera un courrier officiel à la DIREN afin que soient retirées la ZAC et la zone industrielle des périmètres LIFE et NATURA 2000, ainsi que tout autre classement.

8) - SIADET

- Panneaux de villages prévus en 1996 : Boujailles, Bouverans, Chapelle d'Huin et Dompierre les Tilleuls.
- Mardis d'accueil prévus cet été : Boujailles, Chapelle d'Huin, Levier, Goux-Les-Usiers, Courvières Bonnevaux et Frasne (le mardi 23 juillet, visite des tourbières par M. Lucien BOLE).

9) - BATIMENT « LE RENOUVEAU »

Les propriétaires du bâtiment demandent à la commune de réfléchir à un nom pour la rue ou la place située devant le bâtiment.

10) - MACHINE A AFFRANCHIR.

Location, en partenariat entre le Syndicat Intercommunal et la commune, d'une machine à affranchir, pour un montant de 1 951 F HT par an. Achat d'une balance : 980 F HT..

11) - CAISSE D'EPARGNE

La Caisse d'Epargne informe la commune qu'il lui est impossible de modifier le jour de tournée du guichet mobile du mercredi au vendredi. Nouvel accord du conseil municipal jusqu'à fin avril.

13) - COMMISSION SCOLAIRE

Au Primaire : problème de la situation future de la classe d'adaptation, prévision d'une somme annuelle pour la rénovation du matériel (10 000 F en 96)

Maternelle : prévision d'achat d'une table et de chaises de taille adulte
travaux à effectuer sur les jeux extérieurs
demande d'un photocopieur
demande de crochets pour suspendre les vélos

demande de déneigement de la cour l'hiver prochain

14) - PROGRAMME LIFE (l'Instrument Financier pour L'Environnement)

Compte-rendu de la réunion de chantier à Dompierre les Tilleuls : 2 ha ont été défrichés sélectivement par une entreprise de réinsertion. Le Syndicat Intercommunal envisage d'acquérir du matériel pour faucher et ramasser l'herbe des marais.

15) - SYNDICAT INTERCOMMUNAL

- Coût approximatif du financement de la station d'épuration : 20 MF
- Proposition de répartition des charges polluantes
- Capacité de la station : 7 000 équivalents habitants
- Problème de la pollution des fromageries
- Problème du faible dimensionnement de la station
- Une réflexion devrait être menée sur la possibilité d'aller à Pontarlier.

16) - GROUPE SCOLAIRE XAVIER MARMIER

Résultats d'appel d'offre pour travaux de mise en conformité :

Lot Menuiserie :	Devis	32 390 F HT
	Adjugé à l'entreprise RACLE	21 630 F HT
Lot Carrelages	Devis	19 700 F HT
	Adjugé à l'entreprise VUILLEMIN Joël	15 940 F HT
Lot Clôture	Devis	47 550 F HT
	Adjugé à l'entreprise BONNEAU	43 900 F HT
Lot Electricité	Devis	7 000 F HT
	Adjugé à l'entreprise LHOMME	9 501 F HT
Lot Sanitaire	Devis	24 850 F HT
	Adjugé à l'entreprise GODIN	19 900 F HT
Lot Peinture	Devis	24 700 F HT
	Adjugé à l'entreprise CHAGROT	27 740 F HT
	Coût des travaux estimés	156 190 F HT
	Coût des travaux adjugés	138 611 F HT

17) - EXPOSITION PROGRAMME LIFE

Une exposition sur le programme LIFE « Vallée du Drugeon » se tiendra en Mairie de Frasne du 16 au 23 mai.

18) - REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Elles auront lieu désormais le 2^e jeudi de chaque mois, au lieu du vendredi.



BATIMENT RELAIS

En janvier dernier, la municipalité de Frasne a étudié le projet de création d'un bâtiment relais en zone artisanale.

Ce bâtiment - situé face à l'usine CEBE - sera composé de deux cellules de 160 m² chacune, avec possibilité d'ajouter une ou plusieurs cellules ultérieurement. Les cellules seront à aménager par leurs occupants, selon leurs besoins.

La commune se réserve la première partie du bâtiment, afin de pouvoir disposer d'une structure d'accueil pour un atelier ou une entreprise désireux de s'implanter à Frasne. La deuxième partie sera acquise par deux artisans.

Cette opération peut bénéficier de subventions du Département, ainsi que d'importantes aides pour les acquéreurs, dans le cadre de l'opération « 1000 villages de France » concernant les communes de moins de 2 000 habitants.

Le bâtiment devrait être achevé en août prochain.



Le Maire de Frasne

Vu le code des communes

Vu le code de la santé publique

Vu le code pénal

Vu la loi n° R 144 du 31.12.92 relative à la lutte contre le bruit.

ARRETE

Article 1

Toute personne physique ou morale utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient (industriels, agricoles, horticoles...) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, à l'exception des activités agricoles comme la traite ou le nettoyage d'étable.

Article 2

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de :

8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

interdiction pour les dimanches et jours fériés.

En ce qui concerne le déneigement, avec des appareils à moteur thermique, sauf cas de force majeure, il est interdit entre 22 heures et 7 heures.

Article 3

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Il est rappelé que la divagation des chiens est strictement interdite et répréhensible.

Article 4

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 5

Le secrétaire de mairie, le garde champêtre, le chef de la brigade de gendarmerie et tous les agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles et dont ampliation sera transmise à Mr le Sous-Préfet de Pontarlier.

Fait à Frasne le 4 Août 1995

Le Maire



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1996



MAI

- Le 4 Concert de la Musique
Les 11/12 Concours de gymnastique
le 19 Sortie Entente Cycliste



JUIN

- Le 15 Spectacle Ecole Primaire
Le 21 Fête de la Musique
Les 22/23 Tournoi de Tennis



JUILLET

- Le 13 Bal - Feu d'artifices
Le 21 Fête des Tireurs de tourbe



AOÛT

- Les 3 / 4 Fête des Myrtilles
le 18 Journée pédestre



OCTOBRE

- Le 5 Choucroute paroissiale
Le 19 Théâtre du Bric à Brac
Le 26 Souper dansant - A.D.M.R.



NOVEMBRE

- Le 6 Journée de l'Amitié - Club du 3è Age
Le 17 Loto des Anciens
Le 23 Loto du Collège
Le 30 Concert de la Musique



DECEMBRE

- Le 7 Téléthon
Le 14 Loto Familles Rurales/Cheminots
Le 21 Bal des Conscrits/Musique

Le Comité des Fêtes recherche la Miss Myrtille 1984 et ses Dauphines.

Merci de nous aider en prenant contact avec

M. Gabriel TROUTTET : (81.89.75.02)

CLUB du 3^e ÂGE

Profitant de cette tribune ouverte, je viens au nom du « Foyer des Anciens », apporter un petit écho du village, et rappeler l'historique.

Cette association fut créée en 1974, dans le but de rassembler les retraité(e)s pour passer de bons moments ensemble.

Ce mouvement était mixte et les dames n'étaient pas les moins intéressées par ce projet. De fait, c'était bien la première fois que les mamans -souvent grands-mères-, les femmes, étaient invitées à participer à des loisirs en commun. Libérées en partie de leur rôle, elles pouvaient se retrouver ensemble. Jusque là, seuls les hommes se rendaient dans les cafés pour jouer aux cartes et, bien sûr, consommer.

Que de fois, j'ai entendu des dames seules dirent, « *heureusement qu'il y a le Club deux fois par semaine, en mauvaise saison !* ».

En faisant cette rétrospective, je voudrais montrer que, si le Club n'existait pas, il faudrait le créer.

Il s'agit à présent, de le faire vivre, avec des membres actifs sachant apporter des idées nouvelles.

C'est pourquoi je lance un appel aux jeunes retraité(e)s pour venir renforcer nos rangs.

Je n'ose pas dire que c'est un devoir, mais je pense que nous avons un peu un rôle social, et il vaut mieux venir au Club ou dans d'autres associations, que d'aller consulter pour de la déprime.

Notre Club est en première ligne pour fournir les P.F. et de ce fait, nous avons besoin de recruter.

J'aimerais que tous les adhérents -nous sommes près de 120- fassent un effort pour venir à ces réunions des mardis et vendredis, car cela est notre raison d'être.

Les plus anciens sont très fidèles et nous devons les accompagner. L'ambiance est toujours chaleureuse et permet la rencontre des Fraigniauds, dans un esprit de fraternité. La vie active n'avait pas permis ces dialogues et cette amitié. Maintenant, chacun est à la même enseigne ; et il faut savoir emplir son temps dans des activités bénévoles et des loisirs en commun pour le bon équilibre de l'esprit.

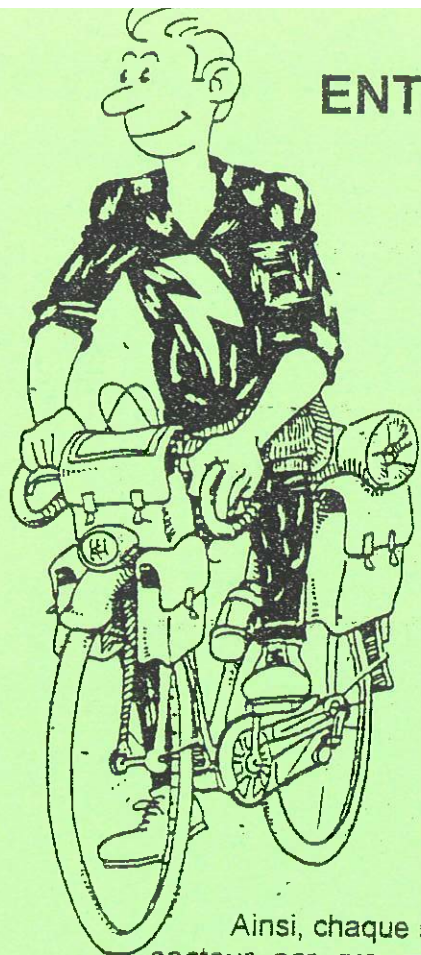
Le Club est ouvert à tous et les nouveaux seront les bienvenus.

Je remercie la municipalité pour le local et le chauffage et l'amitié qu'elle nous donne.

Le responsable,

Jacques JACQUIN.

ENTENTE CYCLISTE de FRASNE



Le 25 avril 95, par une assemblée générale réunie en mairie, naissait une nouvelle association : l'Entente Cycliste de FRASNE.

Un bureau était dès lors constitué :

Président :	Pierre Nicolet
Vice-Président :	Hervé Masson
Secrétaire :	Serge Roux
Trésorier :	Olivier Girard
Trésorier adjoint :	Alain Greusard
Autres membres :	Cyril Rebouillat, Nicole Gindre, Geneviève Fournier, Antoine Turberg.

Le succès fut immédiat et dépassa même les espérances des initiateurs du projet.

En effet, ce n'est pas moins de 54 adhérents de 10 à 82 ans qui s'inscrivirent tant en cyclotouriste qu'en vététiste.

Ainsi, chaque samedi, une quinzaine de cyclos en moyenne sillonnent les routes du secteur par groupe de niveau et c'est le dimanche que les vététistes partent à la découverte d'une nature plus profonde. Les progrès pour chacun furent étonnants et, en fin de saison, ni le Col de la République pour les cyclos, ni la Côte de Bonnevaux pour les vététistes n'étaient un obstacle pour aucun participant.

A côté de ces sorties hebdomadaires, l'association organisa à trois reprises une sortie commune aux deux sections, avec parcours à vélo et par groupe le matin, et retrouvailles à midi autour d'une table où familles et amis pouvaient, en voiture, rejoindre les cyclistes.

Ainsi, le 25 juin nous sommes nous retrouvés au Centre Nordique de Cerniébaud, le 30 juillet au Chevreuil, dans la Forêt de Joux et le 15 octobre de nouveau à Cerniébaud. De l'avis de tous les participants, entre 20 et 30, ces sorties dominicales furent très appréciées et nous allons les organiser à nouveau en 96.

Et la saison 96 sera marquée par une manifestation importante le jour de la Fête de Frasne :

⇒ **le 19 mai : une grande randonnée en VTT « La JOUX DE FRASNE »**, randonnée ouverte à tous, proposant deux parcours : 25 et 50 km.

Une randonnée n'est pas une course. Elle peut donc être faite en individuel mais aussi en famille, avec ravitaillement le long du parcours et contrôle de sécurité. Le départ sera donné à 9 h du matin. N'hésitez pas à vous renseigner.

Inscription : 20 F pour les enfant et 40 F pour les adultes, à partir de 8 h - salle d'animation.

Quand on parle vélo, comment ne pas penser à un de nos membres actifs dont le nom est bien connu au-delà de nos frontières. Il s'agit de Cyril REBOUILLAT qui, chaque année, se distingue aux différentes courses réservées aux transplantés.

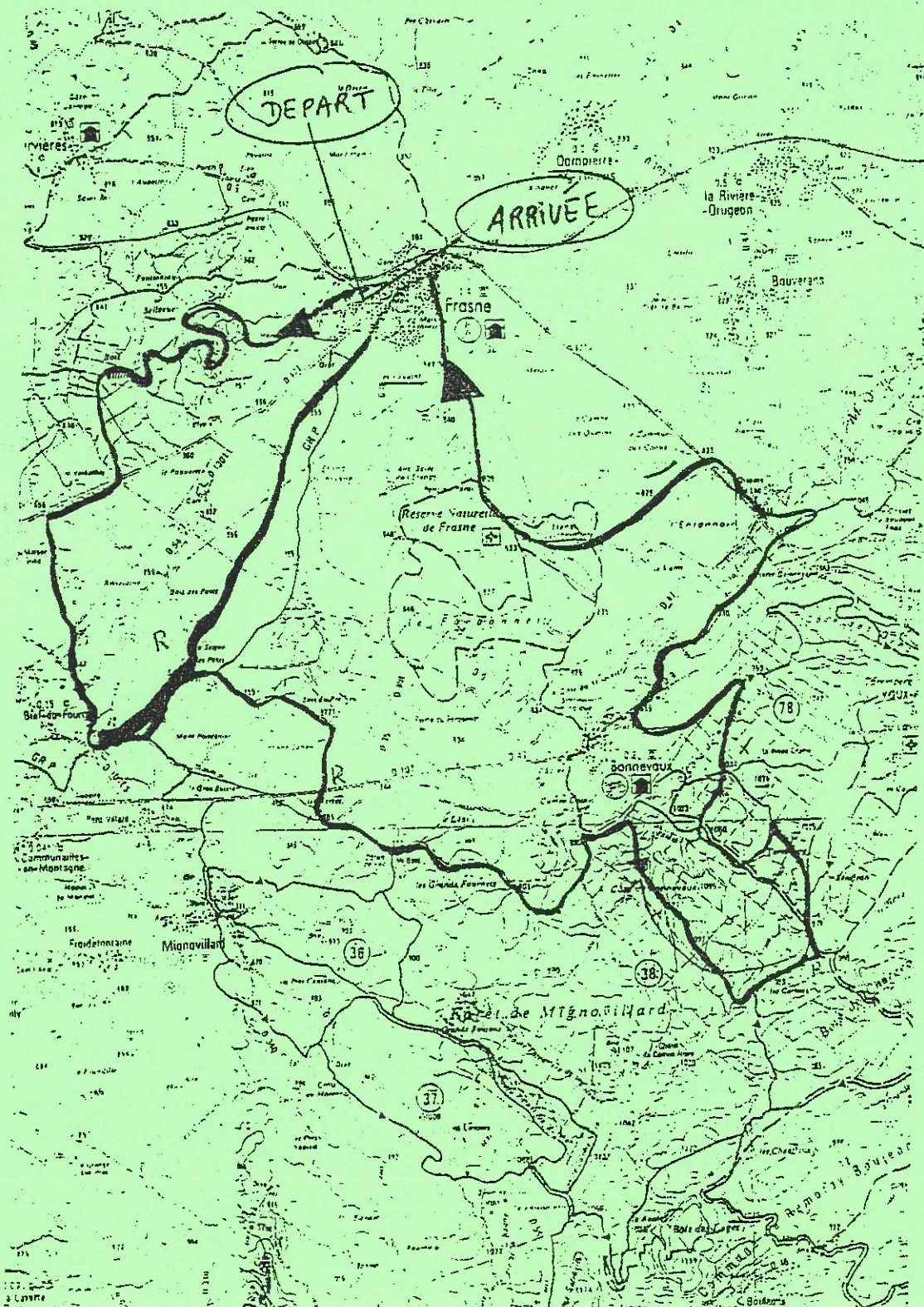
Le palmarès est élogieux :

- 4 titres de Champion de France sur 40 km,
- 3 titres de Champion de France contre la montre sur 10 km,
- 9^e aux Championnats du Monde de Vancouver en 93,
- 7^e aux Championnats du Monde de Manchester en 95.

Cyril est un exemple pour nous tous et chacun peut et doit comprendre que la pratique du vélo n'est pas réservée à une élite, mais que tout un chacun peut goûter aux joies de la petite reine à condition de commencer doucement, d'y prendre plaisir : c'est le but de l'association.

Et c'est ce plaisir que nous vous invitons à partager avec nous

Bienvenue à l'ENTENTE CYCLISTE de FRASNE



LES AMIS DE LA MUSIQUE DANS LA CAPITALE EUROPEENNE POUR LE CONCOURS INTERNATIONAL D'HARMONIE

En 1992, les Amis de la Musique participaient à leur premier concours national de musique. Celui-ci eut lieu à Oyonnax et récompensa, par l'intermédiaire de son premier prix, le travail de l'orchestre et l'engagement musical désiré par la société, avec la création en 1988 de son école de musique.

Quatre années après est venu le temps de se confronter une nouvelle fois à un jury de spécialistes. 1996 s'annonce donc comme une année importante dans le processus de développement de notre société.

Depuis longtemps maintenant, le travail de l'orchestre et des musiciens est basé sur des principes complémentaires, indissociables, qui assurent à notre formation une certaine cohésion musicale et qui conditionnent nos principaux atouts en vue du concours.

Ces principes sont au nombre de deux et reposent sur :

1-La QUALITE musicale du GROUPE :

Celle-ci est assurée par un travail important sur l'écoute de l'autre (jouer en fonction de l'autre, « porter » l'autre, etc...), par un travail sur les **fondements de la musique** (respiration, poses de son, la musique en accords de tension et de détente, etc...), et par un **programme de répétitions imposant**.

En outre, notre orchestre a pu bénéficier des conseils et du talent de **Philippe Dulat**, chef d'orchestre et compositeur, internationalement reconnu, lors de trois « grandes » répétitions début mars, dans le cadre du stage de direction d'orchestre organisé par la **Fédération Musicale de Franche-Comté** et **regroupant une dizaine de chefs d'orchestre** des formations de la région. Ces répétitions intenses et riches ont eu lieu à l'intérieur de la toute nouvelle salle de pétanque, affrétée pour l'occasion.

A ce titre, je tiens à remercier les membres de cette association pour leur **disponibilité**, mais aussi et surtout, pour la **rapidité de décision et la simplicité des contacts** dont ils ont fait preuve.

2- Une responsabilisation individuelle de chaque musicien :

Du fait de la moyenne d'âge de nos musiciens et de la diversité de nos pupitres, chaque musicien est d'emblée, **responsable à part entière de sa partition**. L'orchestre dans son ensemble, **compte sur lui**.

Cette caractéristique, propre aux petites formations, n'est pas simple à assumer, notamment pour les nouveaux musiciens. Elle est **toutefois très formatrice**. Elle demande à nos enfants des **capacités et des qualités** que l'on attribue habituellement, exclusivement aux adultes....

Notre expérience associative, qui prend sa source dans l'élaboration et la production bi-annuelle de programmes musicaux difficiles et ambitieux, et sur des choix associatifs pas forcément évidents (organisation de manifestations sans une main d'oeuvre « conventionnelle », soirée dansante, bals, concerts d'été, boum de Sainte Cécile, etc...) nous a démontré que **nous pouvions faire confiance** musicalement et dans la mise en place de nos actions, **aux jeunes** et que **leurs capacités à agir et à réagir en adulte étaient bien réelles**, souvent surprenantes de bon sens et de sang froid....

C'est fort de cet **esprit d'équipe** basé sur ces deux principes que notre orchestre d'harmonie se rendra les 25 et 26 mai prochain au palais des sports et des congrès de Strasbourg pour participer au concours international de musique de cette ville.

LE CONCOURS, C'EST QUOI ?

Les modalités du concours de Strasbourg sont différentes de celles d'Oyonnax et peuvent être résumées ainsi :

-Chaque société interprète **trois morceaux dans leur totalité** (un imposé, un tiré d'une liste imposée et le dernier, au choix de la société).

-Chaque société joue ces trois morceaux **dans la grande salle du palais des sports et des congrès.**

-Chaque orchestre dispose d'un **temps limité et strictement contrôlé** pour sa préparation, son accordement, son interprétation musicale et son déménagement de la salle.

-Chaque société sera notée par un **jury international** composé de quatre personnes.

-Des **orchestres étrangers** concourront également (huit nationalités représentées en 1994).

-La prestation musicale sera notée, puis elle sera **comparée aux autres** prestations des orchestres du même niveau, avec en point d'orgue, **l'établissement d'un classement** qui conditionnera les différents prix (premier, deuxième, troisième).

-Une **dizaine de société** venue de toute l'Europe concourront dans notre catégorie.

CONCLUSION :

L'intransigeance du jury ainsi que le niveau et les efforts des sociétés engagées pour « **réussir Strasbourg** » font de ce concours une référence en la matière.

Nous ferons sans nul doute, office de David face aux Goliath des grandes villes, mais nous aurons à coeur de participer à ce concours avec nos atouts, la fraîcheur et la jeunesse, et **la volonté de faire de notre mieux, ensemble, responsables et unis.**

Les amis de la musique.

Votre centre de secours

Le centre de secours de Frasne a effectué durant l'année 1995, 187 sorties ; une augmentation sensible de 16 sorties par rapport à 1994.

- 24 accidents de la voie publique
- 74 assistances à personnes
- 3 accidents de travail
- 6 accidents de sport
- 11 inondations
- 13 feux de cheminée
- 3 feux de VL
- 3 feux de friches
- 4 feux de décharge
- 9 incendies
- 33 interventions pour insectès
- 3 appels sans intervention
- 1 feu de sapin de Noël

1995 a été une année bien mouvementée : changement des responsables à la tête du corps, nouveaux locaux, nominations et formations.

Formations:

- | | |
|------------------------------------|--|
| * pour le grade de Sous-Lieutenant | Comte François
Poulin Emmanuel |
| * pour le grade de Caporal | Musy Michel
Pighin Raphaël
Dhote Marc |
| * Sauvetage déblaiement | Iotti Sylvain |
| * CFAPSE | Paris Bruno
Jallon Laurent
Paris Michel
Courtois Stéphane |
| * CFAPSR | Paris Bruno
Jallon Laurent |

2 sessions d'AFPS (Attestation de formation aux 1er secours) et 1 session CFAPSE (Certificat de formation aux activités de premiers secours en équipe) ont été dispensées par le Sergent Chef Elisabeth Lépeule au CS de Frasne.

Toutes ces formations qui permettent d'améliorer nos compétences demandent une disponibilité importante.

5 nouvelles recrues sont venues renforcer les rangs du CS De Frasne

- Baurand Soraya
- Piganiol Jean-Claude
- Dornier Pierre
- Delachambre Fabrice
- Maillet Claude

Ceux-ci viennent de participer ainsi que de nouvelles recrues des CPI de Vaux, Bouverans, Bannans, Boujailles, Bulle, à 150 h de formation afin d'être opérationnels pour partir en intervention.

Cette formation s'est faite avec la collaboration du CSP de Pontarlier et du CS de Levier.

La formation des jeunes Sapeurs Pompiers issus de Frasne, Boujailles, La Rivière, Courvières, se poursuit chaque samedi (sport - incendie - Secourisme).

A partir du 1er avril 96, le centre de secours de Frasne est géré par le département avec une forte participation financière de la commune de Frasne que nous remercions vivement.

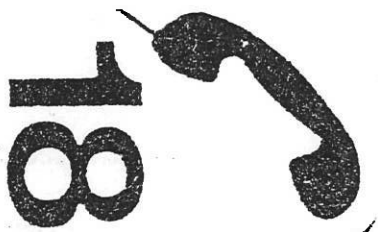
Si vous désirez apprendre les gestes qui sauvent, venez participer à la session de formation d'AFPS (12 h) qui aura lieu courant mai - le vendredi soir -.

Renseignements et inscriptions au

81.49.82.48

ou

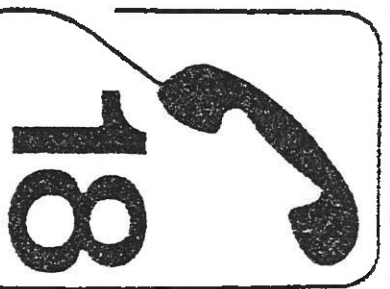
81.49.87.28



L'ALERTE EN CAS D'URGENCE

LES SAPEURS-POMPIERS DE FRASNE

CENTRE DE TRAITEMENT DE L'ALERTE



vous composez le



pour un appel urgent :

Les sapeurs-pompiers vous demanderont :

- > le nom de la commune
- > l'adresse
- > le type de l'urgence
- > votre numéro de téléphone
- > votre nom
- > des renseignements complémentaires

Les sapeurs-pompiers peuvent vous mettre en conférence téléphonique avec un médecin du SAMU.

Les sapeurs-pompiers disposent d'un moyen d'identification de l'appelant.

FEU :

Gardez votre sang-froid.

Appelez les sapeurs-pompiers en composant le **18**.

Coupez le gaz, l'électricité, fermez les portes.

Si vous le pouvez, évacuez les lieux par un itinéraire connu.

Si les couloirs et les escaliers sont envahis par la fumée : restez chez vous, allez manifester votre présence aux fenêtres.

ACCIDENT CORPOREL :

Appelez ou faites appeler les sapeurs-pompiers tél. 18.

Examinez le blessé : - soigne-t-il abondamment ;

- respire-t-il ;

- répond-t-il à des questions simples.

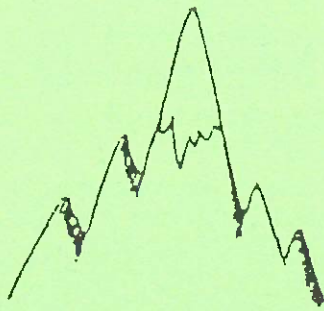
Réconfortez et couvrez le blessé.

Abstenez-vous de déplacer le blessé, mais ne le laissez pas seul.

S'il s'agit d'un accident de la circulation, signalez l'accident dans les deux sens.

Ne donnez ni à boire, ni à manger à un blessé.

Ne retirez pas le casque d'un motocycliste, sauf s'il ne respire plus ou s'il vomit.



L.A.C.I.M

L . A . C . I . M .

LES AMIS D'UN COIN
DE L'INDE ET DU MONDE
association reconnue d'utilité publique, sans appartenance politique ni
religieuse, elle s'adresse à tous.

QU'EST-CE QUE L.A.C.I.M. ?

Née à CROIZET- SUR- GAND dans la LOIRE en 1968, grâce à la générosité de la famille CHARLAT, cette association, très différente des grands organismes internationaux, apporte une réponse à l'échelle humaine aux demandes venues des pays démunis : l'Inde, mais aussi l'Afrique et l'Amérique du Sud.

SA FACON D'AGIR

Cette aide personnalisée se pratique sous forme de jumelage entre des "coins" de France et des "coins" du Tiers Monde. L'association compte actuellement en France :

- 25 000 adhérents répartis sur 63 départements
- 750 jumelages, dont une centaine dans le DOUBS

La dernière Assemblée générale de LACIM s'est tenue à Pontarlier le 30 Septembre dernier, réunissant plus de 400 participants venus des 4 coins de France.

SON FONCTIONNEMENT

L'aide financière aux jumeaux se fait par les versements réguliers des adhérents (10 F par mois en moyenne), transmis intégralement au coin jumelé.

LES REALISATIONS

Elles sont choisies par le jumeau suivant l'urgence de ses besoins : creusement de puits, achat de pompes, de matériaux, de semences, de bétail, construction de dispensaires, d'écoles, d'ateliers pour jeunes et adultes.

LE SUIVI DE CES REALISATIONS

Il est assuré par des permanents sur place dont le travail est contrôlé par des responsables de LACIM venus de France.

Chaque année, un bilan financier est adressé au "coin" Français qui peut vérifier ainsi la bonne utilisation des fonds envoyés.

Un lien d'amitié se crée aussi par l'échange de lettres, de photos, par des visites, et c'est toujours très enrichissant pour les uns et les autres.

L'ORIGINALITE DE LACIM : SES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ils sont toujours financés par d'autres sources que les versements des adhérents : vente de fleurs, de pâtisserie, de cartes de vœux, expositions-ventes, spectacles ...

LACIM A FRASNE

Installée à Frasne depuis 13 ans, elle compte 80 adhérents, 4 personnes chargées de collecter l'argent et une responsable. Frasne aide 2 jumeaux situés au sud de l'Inde : VENKATACHALAM et JOTHIPURAM en leur envoyant 13 000 F par an, ce qui représente pour eux une somme très substantielle, compte tenu de la faible valeur de la roupie indienne.

Le bénéfice d'une vente de pâtisserie organisée au printemps 95 a permis d'envoyer au siège de l'association une somme de 1 900 F pour participer aux frais de fonctionnement. Cette opération sera renouvelée cette année encore et nous faisons, par avance, appel à votre générosité.

Si vous voulez nous rejoindre,

N'hésitez pas, car les besoins se font de plus en plus pressants.
Pour tout renseignement, adressez vous à la responsable :

Madame CUNET Michèle
3, rue du Stade 25560 FRASNE



FAMILLES RURALES

FRASNE-DOMPIERRE

PROJET HALTE-GARDERIE/ CENTRE AÉRIÉ POINT :

Depuis janvier 95, un projet halte-garderie, centre-aéré à l'année est à l'étude sur la commune de Frasne.

Intéressant 2 associations, dont l'organisation de loisirs enfants sont les principales activités, Familles Rurales et UFCV, nous nous sommes réunis et avons dû nous répartir la **responsabilité des différentes actions proposées**, si un contrat-enfance pouvait être signé.

Rappel : un **contrat enfance** est une convention signée **entre la CAF** (Caisse des Allocations Familiales) **et la commune**. Elle prévoit le financement de diverses activités pour les 0 à 12 ans.

Dans cette optique, nous, **Familles Rurales Frasne-Dompierre**, serons toujours **organisateur du centre aéré de l'été**, tandis que, l'UFCV, le sera pour les centres aérés des petites vacances.

Des mercredis-loisirs et un accueil périscolaire pourraient éventuellement être mis en place, à l'occasion de ce même contrat-enfance, ainsi qu'une **halte-garderie**.

Les associations organisatrices de telles activités sont **soutenues par la CAF du Doubs**, qui souhaite développer les **loisirs et l'accueil des enfants en milieu rural**. Naturellement, votre association Familles Rurales est tout à fait **engagée dans les différentes réflexions menées**.

Elle désire voir aboutir ces projets et veille à **ce qu'ils répondent aux besoins et aux intérêts des familles du secteur**.

PROJETS JEUNESSE :

Pour faire suite au camp de l'été 95, Familles Rurales Frasne-Dompierre souhaiterait mettre en place des **activités tout au long de l'année, organisées par et pour les jeunes**.

Car, il est certain qu'un jeune qui s'investit dans un tissu associatif est un jeune qui a plus de chances de mieux vivre dans sa famille, au collège, et donc, de mieux s'intégrer dans la société.

Dans ce type de projet, la **CAF et Jeunesse et Sports** ont un souci très clair et engagé pour aider au financement d'actions lorsqu'elles sont bien précises. Reste à les définir et à les mettre en place de sorte qu'elles répondent le mieux possible aux attentes des jeunes et de leur famille.

La Famille est en fait une micro-société, où chacun a un rôle à remplir.

Lieu d'apprentissage et d'éducation, la famille est la première cellule sociale où il faut apprendre à vivre en harmonie avec les autres tout en respectant leurs différences. Elle est « une chance pour l'avenir », car elle est aussi un lieu d'intégration ; elle prévient l'exclusion et peut aussi la réduire.

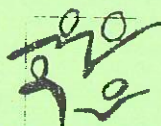
C'est pourquoi, nous pensons à Familles Rurales qu'il est essentiel de la soutenir dans ses attentes et ses besoins, et encore plus en des temps de crise.

- ◆ **Camp ados** : organisé en collaboration avec FR Levier, il aura lieu du 15 au 27/07, dans le Haut-Jura, pour les 12-15 ans. Activités nautiques, canoë-kayak, randonnées. Réunion d'information des jeunes avec le directeur, Guillaume Mahieu, le samedi 27 avril à 14H00 à la mairie de Frasne. (*Responsable : Bernadette Guichardon*)
 - ◆ **D'autres séjours à l'étranger et chantiers de jeunes** vous ont été proposés, organisés par la Fédération FR du Doubs, il reste quelques places (chantier au Canada complet). *Documentation en mairie de Frasne, renseignements, Bernadette Guichardon.*
 - ◆ **Rappel : la carte d'adhérent 96**, valable pour une famille entière, pour bénéficier des différents services et activités de FR-FD, est en vente depuis septembre 95 au prix de 80F, *chez Jacqueline Zehr.*
 - ◆ **116 familles adhérentes à FR Frasne-Dompierre pour 95**, c'est encore plus qu'en 94, pour encourager nos actions bénévoles et nous permettre de mieux représenter nos familles au niveau local. Mais c'est bien aussi pour soutenir l'ensemble du mouvement national qui grossit toujours et a d'avantage de poids pour défendre les intérêts des familles du milieu rural auprès du gouvernement.
 - ◆ **Merci très sincère à l'Amicale des Bouies Lyonnaise**, qui suite à sa dissolution du 1.12.95, nous a remis la totalité de son compte bancaire.
 - ◆ **Remerciements tous particuliers à nos communes de Frasne et Dompierre, ainsi qu'à celle de Courvière, pour leur soutien financier.** Rappelons que les sommes données sont intégralement versées dans le budget de nos centres aérés et camps afin d'en diminuer le coût aux familles.
 - ◆ **Yvette Richard** nous a quittés pour d'autres responsabilités, notamment au sein du conseil municipal de Dompierre. Nous la remercions pour sa grande compétence, sa disponibilité et son sérieux durant les 11 ans de son engagement comme secrétaire à Familles Rurales Frasne-Dompierre.
- Dominique Trouttet** a été élu lors du dernier CA, venant prêter main forte à Michel Beuque comme administrateurs de Dompierre.



FAMILLES RURALES

FRASNE-DOMPIERRE



FAMILLES RURALES

FRASNE-DOMPIERRE

INFOS EN BREF

- ◆ **Merci à tous** pour votre participation au **loto de décembre 95**, ainsi qu'à la **soirée sapins de Noël** ; celle-ci sera certainement reconduite l'an prochain avec ramassage des sapins.
- ◆ **Le Carnaval** a rencontré un vif succès, comme à l'accoutumée. 5 animateurs et des baby-sitters ont animé l'après-midi, un goûter a été offert par FR-FD aux **160 enfants présents**.
- ◆ Un **service baby-sitting** a été mis en place, pour les besoins de garde occasionnelle de vos enfants(soir ou après-midi). Il fonctionne depuis l'été 95 avec des jeunes gens de + de 16 ans; *renseignements à la mairie de Frasne.*
- ◆ **Ludothèque Familles Rurales**, tous les **mardis après-midi**, de 14H00 à 18H00 à la mairie de Levier ; vous pouvez y emmener vos petits (0 à 6 ans) pour les faire jouer ou dialoguer avec l'éducatrice ou emprunter des jouets très bon marché.
- ◆ **Cartes piscines à tarif réduit** . 71F/ 10 entrées adulte ; 50,60F/ 10 entrées enfant. *Disponibles chez Jacqueline Zehr.*
- ◆ Une **conférence débat** est prévue au mois de mai sur le **thème de la petite enfance**.
- ◆ Une **sortie patinoire** est prévue le **dimanche 28 avril** à 13H30, départ de la place Girod. Prix comprenant, le car, l'entrée et la location de patins . **40F/adulte et 20F/enfant<12 ans**. *Renseignements auprès de Nelly Barthod.*
- ◆ **Grande foire à l'occasion le premier jour de marché de juillet**, soit le vendredi 5 juillet. Vous pourrez à la fois vous débarrasser d'objets qui ne vous servent plus et les vendre : **skis, vélos, matériel de sport, de bébé, bibelots, etc...**, et vous en procurer d'autres à bas prix. Rendez-vous à tous, nous tiendrons de toutes façons un stand avec les objets que vous voudrez bien nous donner (*voir Nelly Barthod, rue Patet ou Edith Marmier, rue Omer Lamy à Frasne, Dominique Trouttet à Dompierre*)
 - ◆ **Centre aéré d'été** : il fonctionnera du **lundi 15/07 au samedi 11/08**, inscription à la **semaine**. Vous voudrez bien réfléchir au nombre de semaines que vous pensez inscrire vos enfants, inscriptions le samedi 18 mai , 160F/semaine/enfant à cette date, 180F après cette date. Réunion d'information avec la directrice, Stéphanie Courtebras, le vendredi 7 juin à 20H30 à la mairie de Frasne. (*Responsables Nicole Marmier, Véronique Jacquin.*)
 - ◆ Un **mini-camp pour les 10-12 ans** est reconduit pour cette année, *inscriptions . idem celles du centre aéré.*

TENNIS CLUB DE FRASNE (TCF)

Le Tennis Club de Frasne, qui dispose de trois courts extérieurs et d'un court couvert (salle des fêtes) compte actuellement 67 licenciés, en augmentation par rapport aux années antérieures (43 en 95).

Cette situation, si elle constitue une satisfaction, n'est pas la seule raison d'être du Club qui entend profiter de tous les rebonds.

→ **UNE ACTIVITE PLUS ATTRACTIVE**

- * **Au cadre local**, en s'associant à des opérations organisées par le Club de Pontarlier telles que le tournoi interne des vacances de printemps pour les jeunes, la participation en juin 95 à la journée de la femme, à des rencontres par équipes et à la possibilité d'être conseillé et de jouer avec les éducateurs de ce club qui est le support du secteur.
- * **A un autre niveau**, en répondant aux invitations de la Ligue de Franche-Comté, comme par exemple, chaque année, la possibilité pour un jeune d'assister (en spectateur) à une journée du tournoi de Roland Garros, ou plus dernièrement le déplacement à Besançon qui a donné la possibilité à une trentaine de jeunes d'assister aux entraînements de la rencontre de coupe DAVIS entre la France et le Danemark, qui outre le fait d'approcher les vedettes nationales : Noah, Forget, Piolines..., a permis de mesurer de visu le degré de rigueur et de préparation physique d'un match international dont il était possible ensuite de suivre le déroulement sur le petit écran.

→ **L'ECOLE de TENNIS**

Elle est l'activité essentielle et prioritaire du Club car elle a pour but d'apporter un acquis technique nécessaire à une pratique plus captivante de ce sport.

Les cours ont lieu d'octobre à juin, soit environ une trentaine de séances. Ils sont donnés par trois éducateurs qualifiés les lundis et mercredis pendant les périodes scolaires.

Différents niveaux sont proposés :

- ⇒ **Mini-tennis** pour les plus petits, pour cette activité, le Club a investi dans du matériel pédagogique afin d'animer de façon ludique l'apprentissage des enfants.
- ⇒ **Initiation pour les débutants** : enfants de plus de 7 ans, adolescents, adultes.
- ⇒ **Perfectionnement** pour celles et ceux qui veulent maintenir une pratique régulière.

Une autre finalité de cette école est de permettre la participation aux compétitions, soit individuellement - tournois et championnats -, soit par équipe. Ainsi, cette année, participent aux championnats régionaux une équipe poussin (jeunes de 9 à 10 ans) et une équipe féminine adulte.

Par ailleurs, pour affirmer cette dynamique de groupe, le Club a proposé à ses membres de les équiper de la même tenue : un survêtement au logo du Tennis Club de Frasne.

→ **OPERATION PORTES OUVERTES**

Suite à une initiative de la Fédération Française de Tennis, le TCF organise le samedi 15 juin 1996 de 14 h à 17 h, une « *porte ouverte* » sur les courts situés près de l'espace d'accueil. A cette occasion, les enfants et les adultes pourront se renseigner sur les possibilités offertes par l'école de tennis et découvrir, grâce à un matériel mis à leur disposition : raquettes, balles, kit mini-tennis..., la pratique du tennis.

→ **LE TOURNOI DE TENNIS**

**Autre rendez-vous, le tournoi qui aura lieu les 22 et 23 juin prochains.
Nous rappelons qu'il est ouvert à toutes et à tous.**

Un dernier mot pour terminer : il est indispensable que l'accès du court soit uniquement réservé pour le jeu et que les pratiquants s'acquittent de leur licence.

D'avance, merci de votre collaboration

Composition du Bureau :

Président	: Dominique MARMIER
Trésorière	: Anny GIRARDET
Responsable sportif	: Patrice BUATOIS
Secrétaire	: Frédérique MARMIER

La commune honore Claude Paris son champion de France de traîneau à chiens

Grâce à Claude Paris, notre région commence à bien connaître un sport particulier, à savoir celui de la Fédération française de pulka et traîneau à chiens. Ce sportif volontaire, malgré un problème de santé, est devenu pour la troisième fois champion de France en 96 sur moyenne distance, avec son superbe chien Jerk (siberian husky).

Il paraît donc très justifié que sa commune d'origine où vit toute sa famille et en particulier sa maman, organise une petite fête amicale en cette fin de saison.

M. Jacques Nicolet lui a adressé des sincères félicitations pour tous ses titres régionaux, nationaux et internationaux. Claude est le seul Doubsien faisant partie de l'équipe de France. Soutenu au départ par le ski-club Haute-Joux-Cessay et la commune de Frasne, il a ensuite trouvé d'autres sponsors, en particu-



Claude Paris mérite bien autant de louanges.

lier le conseil général du Doubs.

M. Louis Philippe, conseil-

ler général, est heureux des résultats qui honorent ainsi le département.

Un palmarès élogieux

M. Jean-Pierre Vuitton, responsable de la commission «sports et loisirs», a rappelé le palmarès de Claude, avec de bons résultats aux championnats d'Europe (5e) et aux championnats du monde (10e).

Un regret cependant pour cette année, de n'avoir pu participer aux championnats d'Europe pour des questions financières, alors que Claude était le favori.

Claude, quant à lui, affirme que ses réussites sont aussi dues en grande partie à tout son entourage, familial et autre.

Mais ceux qui connaissent ce sport savent aussi qu'il faut de sérieuses qualités physiques et morales pour réussir à un haut niveau.

Chacun pense que Claude pourra encore porter très haut sur les podiums, les couleurs de son village.

Claude Paris truste les titres

Il sera présent les 9 et 10 mars à la traditionnelle course des Pontets.

«Où il faut beaucoup de travail, de rigueur dans l'entraînement, mais aussi un chien rapide et Jerk a des qualités exceptionnelles».

Claude Paris, discret mais efficace, est devenu le meilleur français dans cette disci-

pline particulière des chiens de traîneau qu'est la pulka, un homme, un chien.

En trois semaines il vient de décrocher deux nouveaux titres de champion de France: sur le deux fois trente kilomètres à Sixt (74) puis sur le

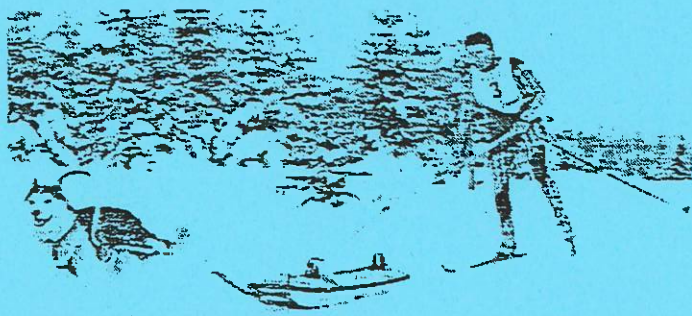
deux fois quinze kilomètres à Coverey dans l'Ain. Et il figure aujourd'hui parmi les meilleurs mondiaux de la spécialité. Malheureusement ces obligations professionnelles l'empêchent de disputer les championnats d'Europe en Slovaquie. Il lui restera par contre à confirmer aux championnats de France en «sprint», deux fois dix kilomètres qui auront lieu à la mi-mars en Haute Savoie.

Forme, mental et volonté

Son objectif: c'est hiver prochain pour les championnats du monde. Et il a déjà la foi: «Je me dois de tout donner, de progresser, encore et toujours, pour y figurer en bonne place». Un objectif bien fixé dans sa tête: «Où j'ai le mental». Comme dans toutes disciplines à haut ni-

veau, mental et entraînement, forme et volonté sont indissociables. Et le moral. Claude Paris l'a. Opéré d'une hernie discale en avril dernier, un arrêt de travail de six mois, il a quand même réussi à revenir en course au haut niveau, à s'octroyer deux titres de champion de France car depuis octobre dernier il s'est entraîné tous les jours après le travail, tous les week-ends avec la nouvelle association Haut-Doubs chiens nordiques qu'il a créée pour entraîner en même temps de jeunes mushers. Il sera présent les 9 et 10 mars à la traditionnelle course des Pontets.

Seul Doubsien à faire partie de l'équipe de France, il lui reste aussi, comme pour tous ceux qui font de la compétition internationale et donc des déplacements onéreux, à avoir un peu plus de sponsors.



C'est l'homme de la pulka avec Jerk, un husky sibérien de 18 mois.

LES RUES DE FRASNE

LES NOMS DE RUES LIES A LA NATURE

RUE DES DROSERAS

Le drosera, appelé aussi rossolis, est une petite plante carnivore qui vit dans les marécages et tourbières des régions chaudes et tempérées. L'espèce la plus connue en France est le *Drosera rotundifolia*, petite herbe vivace à fleurs blanches.

Cette plante étale ses feuilles rougeâtres en rosette. De nombreux poils gluants les recouvrent sur la face supérieure et, lorsqu'un insecte se pose sur une feuille, ils se rabattent. L'insecte, ainsi englué, meurt puis est ingéré par le liquide acide sécrété par les glandes sous forme de gouttelettes qui brillent au soleil, d'où le nom de "rossolis"

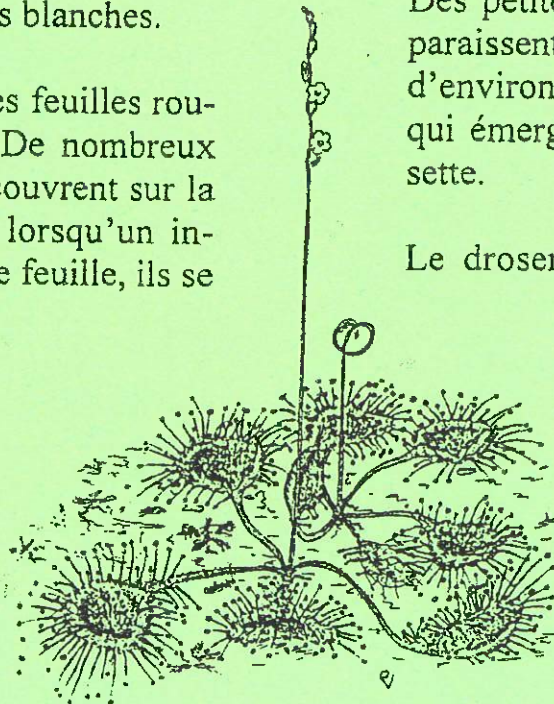
(rosée du soleil) donné aux droseras.

La capture des insectes apporte au drosera des substances azotées, nécessaires à sa croissance et à sa floraison, car les tourbières sont des milieux très pauvres en azote.

Des petites fleurs blanches apparaissent fin juillet sur une tige d'environ 10 à 15 cm de haut et qui émerge du centre de la rosette.

Le drosera passe l'hiver sous forme de racines enfouies dans les sphaignes.

Le rossolis à feuilles rondes (*rotundifolia*) est de loin l'espèce la plus courante en France mais la tourbière de Frasne en possède une



autre espèce : le rossolis à feuilles longues.

Le drosera est employé en médecine (en particulier dans les sirops) comme calmant de la toux, d'où sa cueillette parfois abusive au profit des laboratoires pharmaceutiques.

RUE DES GENTIANES

La gentiane est une plante des plaines et des montagnes de l'hémisphère Nord. Elle est annuelle ou vivace, avec des tiges tantôt importantes et dressées, tantôt très courtes ou absentes. Ses feuilles sont opposées et ses fleurs, solitaires ou groupées, sont colorées en bleu, violet ou jaune. Il existe à travers le monde quelque 900 espèces de gentianes dont une trentaine en France.

La gentiane jaune ou grande gentiane (*Gentiana lutea*), qui pousse en France, en particulier dans les Alpes et le Jura, porte de nombreuses fleurs d'un beau jaune d'or.

Grâce à sa racine, la gentiane est une plante apéri-

tive, stimulante, tonique et fébrifuge. Elle est à la base de certains apéritifs ou digestifs vendus dans le commerce ou fabriqués artisanalement.

Lors de l'arrachage des racines, il faut éviter de confondre la gentiane avec le vétrate, qui est une plante toxique et d'aspect voisin, mais dont les feuilles sont alternes. Le vétrate appartient à la famille des Colchicacées.

Michel Renaud

Les dessins qui illustrent cet article sont extraits du "Guide de la Réserve Naturelle des marais de Frasne (Doubs)" édité en 1986 par la Mairie de Frasne et la Direction Régionale à l'architecture et à l'environnement.



Table Alphabétique
des Actes de Naissances de la commune de Franre
pour l'année 1895.

N ^o d'ordre	Noms et prénoms des enfants	N ^o de l'acte	Date de l'acte
1	Barthélet Albert Raymond Emile	15	23 / 1
2	Barthélet Anne Marie Valérie	2	10 / 1
3	Barthélet Georges Marc	3	25 / 1
4	Brocard Marie Anne Honorée	13	2 / 1
5	Courcier Arsène Lucien Félix	4	4 / 1
6	Feroux Marie Julie Josephine (mariage transcrit)	8	21 / 1
7	Croisclaud Marcel Henri	20	23 décembre
8	Henriet Paul Emile	16	6 octobre
9	Marais Noël	22	29 décembre
10	Repaule Hélène Maria Josephine	11	28 juin
11	Seigneur Maurice Louis Marie	3	18 mars
12	Lucas Emile Bernard	18	24 octobre
13	Macle Georges Jules Auguste	6	29 avril
14	Marnier Henri Emile Eli	17	17 novembre
15	Maxon Charles Estienne (mariage transcrit)	21	1 ^{er} id
16	Millet Germaine Genevieve Thérèse	9	13 juin
17	Pelletier Albert Victor Ernest	12	18 juillet
18	Prince Alice Marie Louise	17	7 octobre
19	Rabier Charles Eugène	7	29 avril
20	Renaud Germaine Elia Antoinette	10	14 juin
21	Renaud Lucie Marie Leonie	14	30 août
22	Satoz Louis Lucien Georges	23	31 X ^{bre}
23	Vannet Louis Jean Joseph	1	26 janvier

Nous, Elic Brocard, maire officiel de l'état civil de la commune de Franre, certifie sous seing privé, le premier janvier mil huit cent quatre-vingt seize.

Le Maire,

Etat Civil 1995

30 naissances

ALTINDAL Tevfik-Burak à Pontarlier.....	22 avril
BOUVERET Camille à Pontarlier	20 février
BUATOIS Louis Pierre Robert à Lons-Le-Saunier	15 décembre
DANTAN Elsa à Pontarlier	16 février
ERYIGIT Ayhan à Pontarlier	13 février
FAIGNER Marie Ingrid à Pontarlier	24 octobre
GODIN Oscar Robert à Pontarlier	11 septembre
GROSJEAN Alicia Léone Yvonne à Pontarlier	21 juin
GUICHARDON Dimitri à Pontarlier	20 novembre
GURBULAK Abdul Muhab à Pontarlier	14 février
JEANNEY Laurine Marie Valérie à Besançon	26 juillet
LEPEULE Mathéo Xavier Noémie Fanfan à Pontarlier.....	11 juin
LONCHAMPT Davy Michel Eric à Besançon	2 septembre
MAIRE Flora Rachel Christelle à Pontarlier	12 juin
MARANDET Jules (1er jumeau) à Pontarlier	17 août
MARANDET Virgil (2è jumeau)	17 août
MARMIER Caroline Charlotte à Pontarlier	14 juin
MATHIEU Tania Otilia Colette à Pontarlier	15 novembre
MOREL Frédéric Jean-Noël Roger à Besançon	3 juin
MUSY Arnaud Pascal Philippe à Pontarlier	24 juin
PARIS Mélanie Nicole Océane à Pontarlier	21 avril
POULAIN Vanina à Pontarlier	1er décembre
POULIN Anaïs Marielle Monique à Pontarlier	19 mars
POURCELOT Yoann à Besançon	19 avril
RAVIER Pauline Maryline Jean-Louis à Pontarlier	9 février
SALVI Quentin Fabrice Corinne à Pontarlier	6 juin
SERRETTE Laura Sandrine Raphaëlle à Pontarlier	28 mars
SGRILLO Maxence Joseph Michel à Lons-Le-Saunier	16 septembre
SONNEY Justine Françoise à Pontarlier	12 mai
VERNEREY Alban Laurent Maryline à Pontarlier	24 octobre

9 mariages

BARTHELET Eric Bernard Pierre FOURNIER Catherine Yvette Noëlle	12 août
CHOLET Thomas Marcel Marie SALVI Nathalie Marie Fernande	3 novembre
COURTOIS Stéphane Paul Hubert GALLIAT Stéphanie Suzanne Roger	8 juillet
HUMBEY Jean-Charles François Henri BACON Josette Marie	19 août
PAULIN Gérard Marie Maurice PESENTI Marie Jeanne Françoise.....	20 mai
ROUCH Bernard JACQUIN Anne Thérèse Marie-Ange	29 juillet
ROUX Thierry Hélène Claude MARANDET Carine Marie-France Danièle ..	25 mars
VALION Ludovic Roger Marie Claude TROUTTET Virginie Janine Paule	19 août
VITTORI Stéphane François Joseph LHOMME Frédérique Marie Renée	16 septembre

Hors du village

BLOY Frédéric MARGUET Alexandra - Longemaison	2 septembre
COURDIER Jean-Charles PILLOD Laurence - La Rivière Drugeon	28 octobre

13 décès

ANTINI Joseph	21 novembre
BOURDIN Fernand Henri.....	28 janvier
COURDIER Pierre Louis Roland	13 juillet
CUBY Angèle Marie Léonie	11 mars
GUENEGEN Marie	11 avril
JACQUIN Jeanne Emilienne Xavière	27 août
MAILLOT Marie Magdelaine Georgette	28 mars
PESENTI Jean Baptiste	5 février
PICAUD René	12 avril
POULIN Anaïs Danielle Monique	18 septembre
TROUTTET Angèle Berthe Lucie	31 octobre
VIEILLE Gabriel Emile Athalin	16 septembre
VOITEY Claire Jeanne Marie	18 août

SERVICES DE GARDE

1996

Docteurs		Pharmacies	
CHESNEL	81 49 81 14	FRASNE	81 49 81 50
HUMBÉY	81 49 84 57	LEVIER	81 49 54 99
JEANNIN	81 89 72 88	GOUX	81 38 22 63
TARTARIN	81 89 80 52	PONTARLIER	81 38 51 10
TARRIUS	84 51 31 38

INFIRMIERES	81 49 83 59	(8h/8h30 - 11h30/12h - 18h30/19 h)
PEDICURE	81 39 20 91	au dispensaire les 2è et 4è mardis
VÉTÉRINAIRES	81 49 81 48	

DATE	DOCTEUR	PHARMACIE
1er mai	JEANNIN	FRASNE
5 mai	HUMBÉY	LEVIER
8 mai	TARRIUS	LEVIER
12 mai	TARTARIN	PONTARLIER
16 mai	TARTARIN	FRASNE
19 mai	TARRIUS	PONTARLIER
26-27 mai	CHESNEL	GOUX LES USIERS
2 juin	TARTARIN	LEVIER
9 juin	HUMBÉY	FRASNE
16 juin	JEANNIN	GOUX LES USIERS
23 juin	TARRIUS	PONTARLIER
30 juin	CHESNEL	LEVIER
7 juillet	TARTARIN	FRASNE
14 juillet	HUMBÉY	PONTARLIER
21 juillet	TARRIUS	GOUX LES USIERS
28 juillet	CHESNEL	LEVIER
4 août	JEANNIN	PONTARLIER
11 août	TARTARIN	LEVIER
15 août	HUMBÉY	GOUX LES USIERS
18 août	TARRIUS	PONTARLIER
25 août	HUMBÉY	FRASNE
1er septembre	CHESNEL	GOUX LES USIERS
8 septembre	JEANNIN	LEVIER
15 septembre	TARTARIN	PONTARLIER
22 septembre	TARRIUS	FRASNE
29 septembre	HUMBÉY	PONTARLIER

SERVICE DE GARDE DES CHIRURGIENS DENTISTES

Secteur de PONTARLIER

12 mai	Dr PRENOT GUINARD	9 Impasse du Canal - PONTARLIER	81 39 25 81
16 mai	Dr RACZ	81 Grande Rue - FRASNE	81 49 81 32
19 mai	Mr REDARD Cl.	5 Rue de Doubs - PONTARLIER	81 86 82 82
26 mai	Dr MONNOT/GUHIER	34 Rue de la Varée - MOUTHE	81 69 21 77
27 mai	M. RIFFIOD Y.	Rue Vannolles - PONTARLIER	81 39 12 63
02 juin	Dr ROTA GRAZIOSI	4 Grande Rue - DOUBS	81 39 49 15
09 juin	Dr PLUBEAU S.	11 Rue Tissot - PONTARLIER	81 39 19 63
16 juin	M. SEBELIN J.	14 rue E. Droz - PONTARLIER	81 39 08 60
23 juin	Dr SIDDI S.	9 Impasse du Canal - PONTARLIER	81 39 25 81
30 juin	Dr SOICHEZ JL	6 Rue Notre Dame - LEVIER	81 89 52 08
07 juillet	Dr TOITOT G.	LES HOPITAUX NEUFS	81 49 16 69
14 juillet	Dr VEUVE F.	4 Grande Rue - DOUBS	81 39 49 15
21 juillet	Dr VURPILLOT D.	10 Rue Vieux Chateau - PONTARLIER	81 46 61 36
28 juillet	Dr BALANCHE P.	6 Place Verdun - LEVIER	81 49 56 83
04 août	Dr BENSALD P.	10 Rue Vieux Chateau - PONTARLIER	81 56 61 34
11 août	Dr BERTHOD M.	Rue de la Gare - LABERGEMENT	81 69 35 31
15 août	Dr BILLAMBOZ E.	10 Rue Vieux Chateau - PONTARLIER	81 46 61 30
18 août	Dr BRAEMS O.	25 Rue de Salins - PONTARLIER	81 39 10 90
25 août	Dr BUENO F.	Place Morand - PONTARLIER	81 46 43 05
01 sept.	Dr CABANNES E.	25 Rue de Salins - PONTARLIER	81 39 10 90
08 sept.	Dr COMPAGNON L.	7 Rue du Bastion - PONTARLIER	81 46 45 94
15 sept.	Dr De VOMECOURT	8 Rue de la Paix - PONTARLIER	81 46 47 92
22 sept.	Dr FREMOND F.	6 Rue des Capucins - PONTARLIER	81 46 83 83
29 sept.	Dr GARESSUS G.	LES HOPITAUX NEUFS	81 49 16 69
6 octobre	Dr GUEURY F.	4 Grande Rue - DOUBS	81 39 49 15
13 octobre	Dr COMPAGNON S.	7 Rue du Bastion - PONTARLIER	81 46 45 94
20 octobre	Dr KENNEL A.	8 Rue de la Paix - PONTARLIER	81 46 47 92
27 octobre	Dr LIQUIERE D.	VERRIERES DE JOUX	81 69 44 09

Filles nées en 1942 - 1943 - 1944

En haut de gauche à droite :

Henriette PERNIN - Danielle ANTJONNIOTTI - Bernadette SALVI - Marie CHEVENEMENT -
Marie-Madeleine INVERNIZZI - Jacqueline SACCOMANI - Colette SAILLARD - Colette
LEPEULE - Marie-Madeline MILLOT - Marie-Jeanne LENZI - Christiane GALLAND

Au milieu de gauche à droite :

Josiane CHARPY - Marie-Jeanne LEPEULE - Renée ZUCCHI - Nicole SAILLARD - Odile
MATHIEU - Jeanine PETITE - Simone ZUCCHI - Monique JAY - Chantal GREUSARD

Assises de gauche à droite :

Nicole FUTIN - Michèle VIOINNET - Marie-Thérèse DAL ZOTTO - Arlette BURLET -
Etiennette JACQUIN - Marie-Ange PELLETIER - Brigitte COLLIN - Suzanne REBOUILLAT -
Françoise JACQUES.

Garçons nés en 1941 - 1942 - 1943 - 1944

Souvenir scolaire 1954 - 1955

En haut de gauche à droite :

Hubert SALVI - Pierre THIEBLEMONT - Jean-Claude LEPEULE - Rémy JALLON - Daniel JAY -
Jacky MEÏER - Alain MINOT - Charles SAMUT

Au milieu de gauche à droite

Bernard COURDIER - Claude MARTELET - Jean-Claude JACQUIN - Camille STUDER - Gilbert
MATHIEU - Hervé MARANDET - André FUTIN - André BAILLY - Gilbert RACLE -

Assis de gauche à droite

Robert GRESSET - Jean-Claude AHYERRE - Christian VIEILLE - Pierre VIEILLE - Claude POIX
- Jean-Claude GARNIER - Henri JACQUIN - Robert VIEILLE



LES RECONNAISSEZ-VOUS ?



